

363.7
C7143e
1990

1990

Notes de recherches

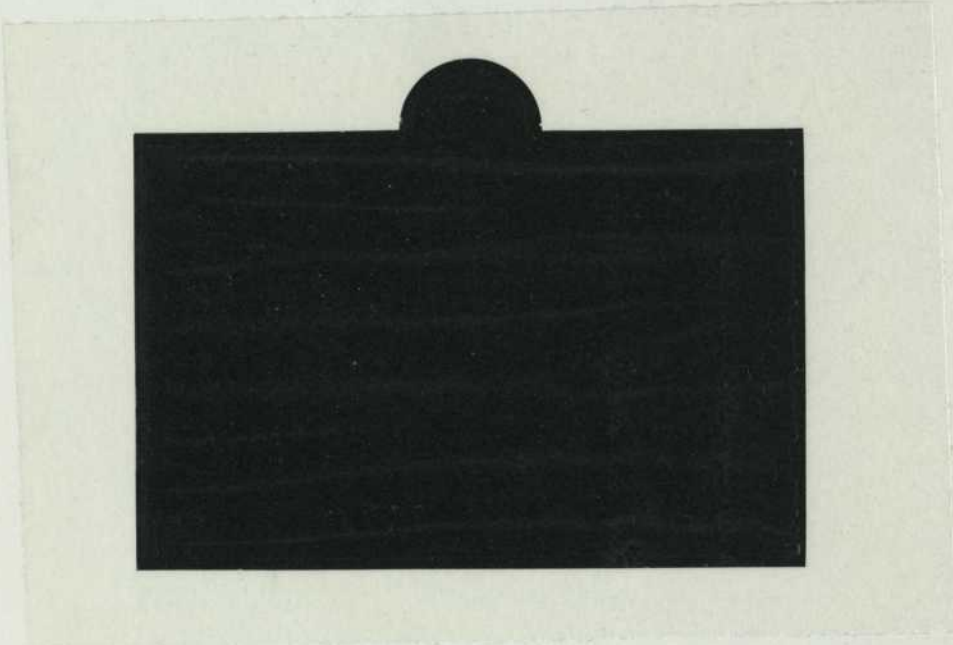
10

COLLOQUE GÉNÉRAL

ECONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT

CONGRÈS 1988





Bibliothèque Nationale du Québec

Colloque général organisé par le

Centre de recherche en sciences de l'environnement
de l'Université de Moncton

10

COLLOQUE GÉNÉRAL

ECONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT

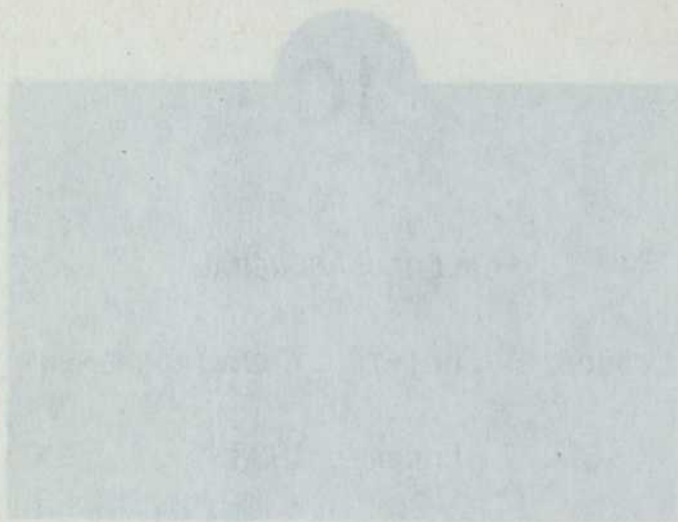
"ECONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT"

CONGRÈS 1988

dans le cadre du Congrès annuel de l'Acfas

Mardi, 11 mai 1988

Université de Moncton



Sommaire

Avant-propos

page 5

**ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT - UNE
TABLE RONDE**

Colloque général parrainé par le

page 7

Centre de recherche en sciences de l'environnement
de l'Université de Moncton

**CONSERVATION: UNE
DÉVELOPPEMENT SOUTIENU DES RESSOURCES DANS
LES MARITIMES**

page 10

Par Raymond P. CÔTÉ

**VERS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE
DU LES HUMANITÉS ET LES SCIENCES SOCIALES
AU SECOURS "ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT"**

page 29

Par Léandre DESJARDINS

LA CONSERVATION EN DÉLÀ L'ÉTÉ
dans le cadre du Congrès annuel de l'Acfas

page 49

Par Marcel GAGNON

**LE SOUTIEN À LA CONSERVATION
LA PARTICIPATION PAR L'ÉDUCATION**

page 71

Par Louis LePrieux

Mercredi, 11 mai 1988

TABLE RONDE (Continuation)

Université de Moncton

Francis WÉIL

page 83

Guy RIVERIN

Victoria N. HALL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-8242-988-2
50 Bât. légal, 2^e trimestre 1990
48 1988 Acfas
28 8990

02003333

1988
C 2
1988

TD
194.6
C65
1990

1990 Acfas
Dépôt légal, 2^e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-89245-988-5

D9003393

Sommaire

Avant-propos	page 5
ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT - UNE RELATION DYNAMIQUE ET TRIANGULAIRE Par Brian T. NEWBOLD	page 7
CONSERVATION: UNE STRATÉGIE POUR LE DÉ- VELOPPEMENT SOUTENU DES RESSOURCES DANS LES MARITIMES Par Raymond P. COTÉ	page 10
VERS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE OU LES HUMANITÉS ET LES SCIENCES SOCIALES AU SECOURS DE L'ENVIRONNEMENT Par Léandre DESJARDINS	page 29
LA CONSERVATION UN DÉFI À L'EXCELLENCE Par Marcel JUNIUS	page 49
LE SOUTIEN À LA CONSERVATION LA PARTICIPATION PAR L'ÉDUCATION Par Louis LaPierre	page 71
TABLE RONDE (Commentaires des participants)	
Francis WEIL	page 82
Guy RIVERIN	page 84
Victorin N. MALLET	page 86

Sommaire

page 3	Avant-Propos
page 7	ECONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT - UNE RELATION DYNAMIQUE ET TRIANGULAIRE Par Brian T. NEWBOLD
page 10	CONSERVATION: UNE STRATÉGIE POUR LE DÉ- VELOPPEMENT SOUTENU DES RESSOURCES DANS LES MARITIMES Par Raymond P. COTÉ
page 29	VERS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE OU LES HUMANITÉS ET LES SCIENCES SOCIALES AU SECOURS DE L'ENVIRONNEMENT Par Léandre DESJARDINS
page 49	LA CONSERVATION UN DÉFI À L'EXCELLENCE Par Marcel JARVIS
page 71	LE SORTIEN À LA CONSERVATION LA PARTICIPATION PAR L'ÉDUCATION Par Louis LAFRÈRE
page 83	TABLE RONDE (connaissances des participants) Francis WEIL
page 84	GUY RIVERIN
page 86	VICTORIE MALLETT

AVANT-PROPOS

Le colloque général "Économie, Société et Environnement" s'est déroulé le 11 mai, dans le cadre du cinquante-sixième congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences qui a eu lieu à l'Université de Moncton. Le Colloque fut parrainé par le Centre de recherche en sciences de l'environnement de l'Université de Moncton et a duré toute une journée.

Quatre sous-thèmes furent retenus. Le premier sous-thème, intitulé "Fiduciaires pour les générations futures", touchait la question de l'interaction entre l'industrie et l'environnement; le deuxième, "Vers un développement économique soutenu", traitait de la prise de décisions informées, de la stimulation des changements et de la reconnaissance de nos responsabilités sociales envers les générations à venir. Le troisième sous-thème, "Les stratégies de conservation", était consacré aux schémas directeurs du développement économique soutenu pour les sociétés du 21^e siècle et à l'intégration mondiale de la planification de l'environnement et du développement; et le dernier sous-thème, "Communication et éducation", visait des aspects tels que la mobilisation de l'appui du grand public et la formation de futurs spécialistes qui seraient appelés à prendre des décisions importantes dans le domaine des sciences de l'environnement.

Les quatre conférenciers invités de marque, dont les présentations touchaient respectivement les sous-thèmes, étaient: Messieurs Raymond Côté (Associate Director, School for Resource and Environmental Studies, Dalhousie University), Léandre Desjardins (Doyen, Faculté des sciences sociales, Université de Moncton), Marcel Junius (Président, Conseil de la conservation et de l'environnement, province de Québec) et Louis LaPierre (Président, Conseil de l'environnement, province du Nouveau-Brunswick).

Le colloque s'est terminé par une table ronde formée des participants invités suivants: Messieurs Francis Weil (Doyen, Faculté des sciences et de

AVANT-PROPOS

géné, Université de Moncton), Guy Riverin (Gérant des opérations, Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales) et Victorin Mallet (Directeur, Centre de recherche en sciences de l'environnement, Université de Moncton). J'ai agi comme animateur de la table ronde.

Dans les pages qui suivent, on trouvera, selon l'ordre de leur présentation dans les deux séances, les textes des allocutions prononcées par les conférenciers invités, ainsi qu'un bref texte d'introduction par le Président du colloque. Par la suite, on trouvera les commentaires des participants à la table ronde qui ont réagi devant les discours prononcés et les délibérations de la journée.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier bien sincèrement tous les conférenciers et participants à la table ronde et, également, tous ceux qui ont aidé à l'organisation du colloque général.

Brian T. Newbold
Président
Colloque général



Bonjour tout le monde. Mon nom est Brian Newbold. Je suis professeur
 titulaire de chimie à la faculté des sciences de la Dalhousie University de
 Halifax. J'ai été directeur de l'Institut de l'Environnement de la Dalhousie
 pendant plusieurs années et j'ai travaillé dans ce domaine pendant plus de
 20 ans. Je suis très intéressé par les relations entre l'économie, la société
 et l'environnement et je suis heureux de participer à ce colloque.

**ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT -
 UNE RELATION DYNAMIQUE ET TRIANGULAIRE**

Le colloque est consacré à l'étude des relations entre l'économie, la société
 et l'environnement. Les quatre aspects de cette relation sont l'économie,
 la société, l'environnement et les interactions entre eux. Les quatre
 aspects sont étroitement liés et il est difficile de les séparer. Les
 interactions entre eux sont très complexes et il est difficile de les
 comprendre. Les quatre aspects sont très importants et ils ont une
 grande influence sur le développement économique, social et
 environnemental.

Brian T. Newbold, D.Sc.
 Président
 Colloque général
 56^e Congrès de l'Acfas

Le format adopté pour le Colloque laisse amplement de temps pour des
 discussions par les participants en session plénière et je vous encourage à
 profiter des nombreuses occasions pour poser des questions pertinentes. Le
 Colloque se terminera avec une table ronde formée des invités qui résident
 devant les élections provinciales et les délibérations de la journée. Une
 période de temps a été également réservée pour vous permettre de
 questionner les participants.

Chers collègues,
Mesdames,
Messieurs,

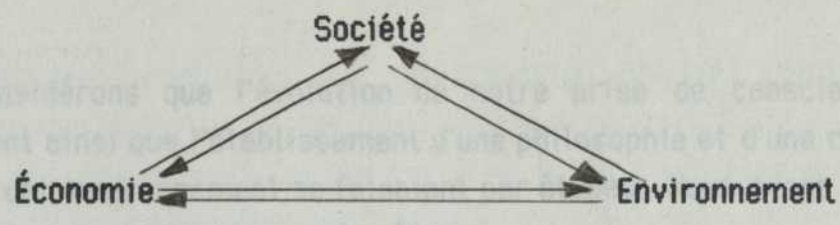
Bonjour tout le monde. Mon nom est Brian Newbold. Je suis professeur titulaire de chimie à la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton et ancien président du Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick.

Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue au Colloque général du 56^e Congrès de l'Acfas qui a été organisé sous les auspices du Centre de recherche en sciences de l'environnement de l'Université de Moncton.

Le thème global du Colloque est **Économie, Société et Environnement** et les liens entre ces trois éléments seront étudiés sous quatre aspects particuliers tels que mentionnés dans le Programme que vous avez entre les mains. Les quatre sous-thèmes sont: "Fiduciaires pour les générations futures", "Vers un développement économique soutenu", "Stratégies de conservation" et "Communication et éducation". Les présentations de nos quatre conférenciers de marque toucheront lesdits sous-thèmes.

Le format adopté pour le Colloque laisse amplement de temps pour des discussions par les participants en session plénière et je vous encourage à profiter des nombreuses occasions pour poser des questions pertinentes. Le Colloque se terminera avec une table ronde formée des invités qui réagiront devant les discours prononcés et les délibérations de la journée. Une période de temps a été également réservée pour vous permettre de questionner les panelistes.

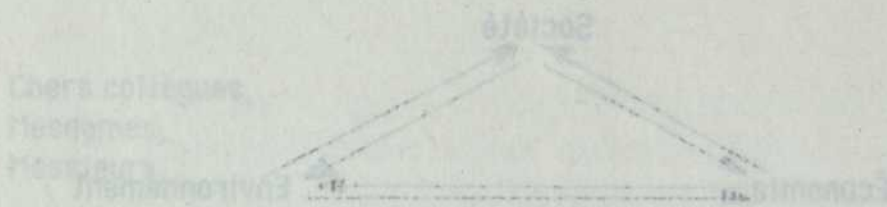
Introduction



La relation entre l'Économie, la Société et l'Environnement est à la fois dynamique et triangulaire. Un changement dans un de ces éléments touchera inévitablement les deux autres. Les flèches en double indiquent non seulement les interactions mais aussi la nature dynamique du système et le besoin d'équilibre stable.

Le défi qui déterminera l'avenir de l'humanité sur cette planète fragile est: comment rencontrer les besoins de la société moderne par un développement économique soutenu qui n'entraîne pas simultanément des dommages irréparables à l'environnement? Il sera intéressant de voir dans quelle mesure les délibérations de ce Colloque apporteront une réponse valable à cette question cruciale et intrigante.





**CONSERVATION: UNE STRATÉGIE POUR LE
DÉVELOPPEMENT SOUTENU DES RESSOURCES
DANS LES MARITIMES**

Raymond P. Côté
Associate Director
School for Resource and Environmental Studies
Dalhousie University
Halifax, Nouvelle-Écosse



Introduction

Nous considérons que l'évolution de notre prise de conscience de l'environnement ainsi que l'établissement d'une philosophie et d'une coutume de gestion de cet environnement se faisaient par étapes. Nous avons de plus établi qu'il en existait au moins quatre étapes.

La première de ces étapes, qui consiste à prendre plus conscience des problèmes environnementaux, débuta tranquillement dans les années 1950 avec des personnes comme Aldo Léopold et atteignit son apogée lors de l'alarme que Rachel Carson donna en 1961. Ce que Léopold explora de manière calme et sensible, le fut de manière explosive par Carson. Une certaine polarisation particulièrement autour des faits scientifiques en résulta. Toujours est-il que le problème était désormais au grand jour. Malheureusement, dans la hâte de s'occuper des problèmes de pollution visible, deux messages furent égarés: le besoin de conservation des ressources et la nécessité d'adopter une perspective holistique.

La deuxième étape, dont l'événement majeur fut la conférence de Stockholm sur l'environnement humain, commença vers la fin des années 1960. De nombreux pays, dont les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, adoptèrent de nouvelles législations; les gouvernements et l'industrie agirent relativement vite en établissant des règlements pour contrôler les émanations et les émissions. Ce fut aussi une période pendant laquelle de nombreux groupes de pression et groupes d'action environnementaux, locaux et nationaux, se formèrent. Alors qu'il était évidemment important de s'attaquer à ces problèmes de pollution, le défaut fut, à cette étape, de se concentrer sur les symptômes plutôt que sur les causes.

La troisième étape est caractérisée par la prise de conscience du fait qu'il existe un lien connexe entre les problèmes environnementaux et qu'ils ont des dimensions régionales et globales. Les pluies acides et les produits

chimiques toxiques devinrent les deux problèmes majeurs de la fin des années 1970. Mais là encore, on crut que les effets pourraient être atténués en imposant des traitements techniques. Une fois de plus, les problèmes environnementaux étaient devenus des problèmes politiques, quoique les réponses furent surtout des réactions aux événements. Les agences environnementales restaient à l'écart des couloirs du pouvoir.

C'est dans ce contexte que je propose de discuter en termes généraux de la quatrième étape, de décrire les initiatives canadiennes qui ont été prises, de situer l'économie et l'environnement des provinces Maritimes et de décrire ensuite les efforts qui sont en cours en Nouvelle-Écosse pour instaurer une stratégie économique et environnementale soutenue. Le fait de me concentrer sur la Nouvelle-Écosse ne signifie pas que je sous-estime l'importance des initiatives prises dans les autres provinces canadiennes. Ce n'est pas là mon intention. En fait, l'Île-du-Prince-Édouard a déjà adopté une stratégie de conservation, et l'Alberta ainsi que l'Ontario ont mis en place des plans bien agencés pour atteindre ce même objectif. Cependant, je suis davantage familiarisé avec ce qui se passe en Nouvelle-Écosse et l'approche préconisée ici comporte certaines différences notables.

Perspective mondiale

Trois initiatives importantes concernant l'environnement ont été adoptées à un niveau mondial depuis 1980, et celles-ci ont affecté de façon spectaculaire la quatrième étape du mouvement pour l'environnement. Ces initiatives résultent des publications de la Stratégie mondiale de la conservation (SMC) en 1980, des délibérations finales de la Conférence sur le droit de la mer des Nations Unies en 1982 et, le plus important, des études entreprises par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dont le rapport final fut publié en 1987. J'aimerais discuter maintenant de chacune de ces initiatives.

La Stratégie mondiale de la conservation fut préparée en collaboration étroite avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UINC), du Fonds mondial pour la nature et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Cette stratégie parut avec grande fanfare en 1980 et a reçu depuis le soutien de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et celui de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (IUCN, 1980). De nombreux pays, aussi bien les pays développés que ceux en voie de développement, y ont adhéré et préparent activement des stratégies de conservation; certaines d'entre elles sont déjà mises en application.

Le mot "conservation" est un terme communément utilisé mais très souvent mal interprété. Pendant de nombreuses années, il a été utilisé en alternance avec le mot "préservation", ce qui pourrait expliquer la lenteur à répondre à la SMC dans de nombreux pays développés, en particulier au Canada et aux États-Unis. L'interprétation adéquate du terme conservation est l'usage judicieux des ressources naturelles; "gérer l'utilisation de l'environnement et des ressources naturelles afin d'en assurer les bénéfices soutenus maximaux pour les générations présentes et futures" (IUCN, 1984). En tant que telle, cette définition pourrait inclure la préservation en tant qu'approche permettant de s'assurer que les espèces et les habitats critiques sont maintenus. Mais elle admet clairement que les ressources peuvent être utilisées à des fins économiques, sociales et esthétiques.

La SMC représente un consensus mondial dont les trois objectifs principaux sont les suivants:

- 1) maintenir les systèmes écologiques favorisant la vie;
- 2) préserver la diversité génétique; et
- 3) assurer une utilisation soutenue des espèces et des écosystèmes.

Les promoteurs de la SMC ont identifié plusieurs raisons urgentes d'adopter une stratégie mondiale parmi lesquelles on peut citer la

population mondiale ainsi que les pressions constantes exercées sur les ressources naturelles pour la nourrir, l'érosion des sols causée par la déforestation et de mauvaises pratiques agricoles, la perte des terres arables de bonne qualité, la destruction des forêts tropicales, la disparition d'espèces végétales et animales, la destruction du système de soutien de la pêche côtière et le coût croissant du développement énergétique.

Afin de s'attaquer à ces problèmes, la SMC propose que la conservation des ressources devienne la pierre angulaire de la planification du développement. Elle recommande la préparation de stratégies de conservation nationales et, au Canada, provinciales. Celles-ci comprendraient:

- des politiques anticipatoires sur l'environnement (essentiellement des évaluations d'impact environnemental),
- la reconnaissance de la dimension multi-sectorielle des politiques sur les ressources et le développement,
- un nouveau système de recensement des ressources naturelles de base,
- une planification améliorée des ressources terrestres et aquatiques (planification des bassins hydrauliques),
- des procédures pour l'allocation rationnelle de l'utilisation des terres et des eaux,
- des révisions des législations pour améliorer la gestion intégrée,
- des principes pour l'amélioration de l'organisation du gouvernement,
- une plus grande participation du public à la planification et à la prise des décisions,
- une gestion des ressources basée sur la communauté,

- des programmes d'éducation environnementale,
- l'amélioration de la formation du personnel, quand cela est nécessaire,
- des stratégies régionales pour préserver des ressources partagées, en particulier celles des bassins fluviaux et des mers.

La stratégie a été élaborée à l'intention de ceux qui établissent les politiques gouvernementales, des spécialistes du développement, en incluant les agences d'aide, et de ceux qui s'occupent directement des ressources naturelles. Mais il était aussi clair, aux yeux des auteurs, qu'une telle stratégie ne pourrait être efficacement mise en application qu'en élaborant des stratégies nationales et subnationales. Ces dernières impliquent de tenir compte des besoins présents et futurs ainsi que des aspirations des populations, des possibilités institutionnelles du pays et de l'état de ses ressources naturelles, dans le but de déterminer la meilleure répartition possible des ressources humaines et financières. L'UINC suggère qu'une stratégie de conservation nationale devrait considérer:

- 1) Les caractéristiques physiques du pays.
- 2) L'infrastructure institutionnelle.
- 3) Le contexte du développement.
- 4) Les secteurs de développement et leurs implications en matière de conservation.
- 5) Les implications régionales et internationales.
- 6) Les obstacles à la conservation.
- 7) Le plan d'action.

La seconde initiative mondiale qui doit être mentionnée est la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Quoique cette

convention ne traite que d'un seul élément de la planète, à savoir les océans, elle est importante car elle tente d'introduire de l'ordre dans une zone qui, jusqu'à maintenant, était considérée comme commune à tous. Pendant longtemps, les pays avaient seulement revendiqué la juridiction des eaux et des fonds marins allant jusqu'à trois milles de leurs côtes. Puis il y eut une tendance croissante à contrôler les navires, en grande partie à cause du danger de la pollution par les hydrocarbures, à protéger les pêches florissantes et à délimiter les zones revendiquées de réserves pétrolières au large des côtes. Les pressions furent suffisantes pour que des diplomates comme Pardo et Borgese soient capables d'attirer l'attention mondiale sur le besoin d'une nouvelle structure des droits et des devoirs.

Le Droit de la mer établit un ordre nouveau basé sur le principe qu'une grande partie du milieu marin, la région située au delà de la juridiction nationale et les fonds marins, est le patrimoine commun de l'humanité qui ne devrait être utilisé et exploité que dans des buts pacifiques et pour le bénéfice de l'humanité toute entière. Il fournit une structure générale pour l'utilisation des océans, il introduit une législation environnementale globale et il crée un mécanisme de règlement des litiges lors de conflits sur les ressources. Malgré toutes ses limitations, il constitue une tentative pour établir, en langage juridique, le fait que le développement des ressources et la conservation du milieu marin sont inextricablement liés.

De nombreux principes de la SMC figurent à la section XII de la Convention du droit de la mer des Nations Unies. Cette section est intitulée Protection et préservation de l'environnement marin (McDorman et al., 1981). À la base, celle-ci impose des droits ainsi que des responsabilités aux nations sur le contrôle et la prévention de la pollution, la coopération à l'échelle mondiale et régionale, l'évaluation environnementale des développements éventuels, l'application des lois appropriées ainsi que la protection de régions particulières.

Comme Borgese (1986) l'a décrit, le concept de patrimoine commun à l'humanité formulé dans le Droit de la mer comporte cinq implications qui sont très pertinentes à cette discussion:

- 1) Le patrimoine commun peut être utilisé mais ne peut être possédé.
- 2) Tous les usagers doivent en partager la gestion.
- 3) Les profits résultant de son exploitation doivent être partagés.
- 4) L'étendue océanique commune est réservée à des fins pacifiques.
- 5) Les ressources doivent être disponibles aux générations futures.

Notre changement d'attitude envers le milieu marin qui se reflète dans le Droit de la mer peut aussi impliquer généralement un changement de notre attitude envers les ressources naturelles. Si cela est vraiment le cas, nous avons alors progressé au delà de l'élucidation d'une stratégie mondiale de la conservation.

La troisième initiative qu'il faut mentionner dans ce contexte est la Commission mondiale pour l'environnement et le développement qui fut établie par les Nations Unies en 1983. Celle-ci pourrait bien être l'initiative la plus significative car elle était créée à l'intention des responsables en matière de décisions économiques au niveau des gouvernements, des industries et des agences d'aide. Cette commission était aussi orientée vers des changements institutionnels. Les Nations Unies ont demandé à la Commission de proposer des stratégies environnementales à long terme pour atteindre un développement soutenu, de recommander des moyens de les traduire en une coopération plus poussée qui tienne compte des relations entre les gens, les ressources, l'environnement et le développement (WCED, 1987). Pour accomplir cette tâche difficile, la Commission était composée de politiciens, de diplomates et d'industriels plutôt que de spécialistes de la conservation. Mme G. Brundtland, Premier ministre de la Norvège, présidait cette Commission.

Alors que les relations entre l'environnement et le développement économique furent soulignées lors d'un forum international, dès 1972, à la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, le message ne fut jamais transmis avec autant de force que dans le rapport final de la Commission Brundtland intitulé "Our Common Future" (notre futur commun). Ce rapport mentionne: "Il ne s'agit pas de crises individuelles; une crise environnementale, une crise de l'énergie, une crise du développement. Elles sont toutes liées en une seule crise" et "Dans le passé, nous avons été concernés par les impacts qu'une croissance économique avait sur l'environnement. Nous sommes maintenant forcés de nous préoccuper des impacts que le stress écologique - la dégradation des sols, des régimes hydrauliques, de l'atmosphère et des forêts - ont sur notre avenir économique".

La CMED a eu l'occasion de visiter de nombreuses régions du globe et d'écouter beaucoup de gens s'exprimer selon des perspectives différentes. De la synthèse de cet effort collectif résultent des recommandations dans six domaines critiques: la pression de la population, le maintien de l'approvisionnement en nourriture, la disparition des espèces et la dégradation des écosystèmes, l'impact du développement énergétique, la pression due au développement industriel et la crise urbaine.

Les membres de la Commission affirment de façon éloquente qu'il faut changer la manière dont nous exploitons nos ressources renouvelables et non-renouvelables, rediriger les investissements dans les pays développés mais surtout dans ceux en voie de développement et réorienter le développement technologique ainsi que les institutions. Les membres de la Commission sont tout à fait conscients que des décisions difficiles devront être prises, mais ils sont convaincus qu'elles sont nécessaires pour un développement réellement soutenu.

De simples remaniements, ici et là, de nos politiques et pratiques courantes qui soulignent les effets et les symptômes plutôt que les causes ne suffiront pas.

Initiatives canadiennes

C'est dans le cadre de cette perspective internationale que nous pouvons alors décrire et évaluer les efforts du Canada en matière de conservation des ressources et de mise en application d'une politique de développement soutenu. Je suppose et j'espère qu'aujourd'hui, pour de nombreuses personnes présentes dans cette salle, ces problèmes ainsi que l'approche stratégique adoptée pour les résoudre ne sont qu'une question de bon sens. Malheureusement, et ce jusqu'en 1985, peu de pays ont agi de façon concrète pour mettre en place une stratégie. Le Canada faisait partie de ces pays qui se sont fait prier. Embarrassés par la perspective d'une conférence internationale en 1986, au Canada, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se sont dépêchés de produire une compilation brillante d'initiatives individuelles entreprises essentiellement par les gouvernements pour soutenir les trois objectifs de la SMC (Pollard et McKechnie, 1986).

Une revue du document produit pour cette conférence renseigne sur le type de planification et de gestion que la Commission Brundtland a critiqué. Il faut toutefois noter que le Canada a plusieurs réalisations à son compte dans le domaine de la conservation des ressources. Les gouvernements fédéral et provinciaux, les organisations non-gouvernementales et le secteur privé se sont tous activement impliqués dans la protection de l'environnement et de la conservation des ressources. Depuis l'établissement du premier parc national en 1885 et la promulgation de la loi sur les Pêches en 1868, de nombreuses initiatives canadiennes ont été prises. Parmi celles-ci, citons:

- i) une politique fédérale de l'utilisation des terres;
- ii) des contrôles de l'utilisation des terres agricoles en Ontario, au Québec et en Colombie Britannique;

- iii) un programme d'aide à la conservation des sols et à la protection de l'environnement pour les fermiers de l'Ontario;
- iv) une stratégie fédérale de la conservation des sols;
- v) des études sur les bassins fluviaux grâce à une coopération fédérale et provinciale;
- vi) un programme et une politique fédérale de gestion de l'habitat des poissons;
- vii) des programmes de conservation du saumon sur les deux côtes;
- viii) l'établissement de quotas de poissons marins pour la conservation des stocks;
- ix) la promulgation d'une législation de contrôle de la pollution par les gouvernements fédéral et provinciaux;
- x) la protection des espèces menacées et des zones écologiquement significatives dans certaines juridictions, par des organisations non-gouvernementales;
- xi) la préservation des ressources phylogénétiques;
- xii) la signature et la mise en application de la Convention sur le commerce international des espèces menacées;
- xiii) des stratégies de gestion des forêts appliquées dans certaines juridictions basées sur le concept de l'utilisation soutenue et des usages multiples.

Cette liste très incomplète d'initiatives canadiennes de conservation devrait suffire pour souligner le fait que nous n'avons pas suivi une approche intégrée pour la conservation et la gestion des ressources naturelles. L'exploitation des ressources ne reflète pas toujours leur valeur réelle; des espèces d'animaux sauvages et des habitats de poissons importants

continuent à disparaître, des politiques et des stratégies anticipatoires ne se reflètent pas de façon adéquate dans la planification du développement, l'utilisation des terres et des eaux n'est pas toujours faite selon une approche écologique, les programmes d'éducation environnementale n'en sont qu'au stade infantile et le public n'est généralement pas consulté à temps lors de la planification. En somme, il reste encore beaucoup de choses à accomplir dans toutes les juridictions.

Mais il ne serait pas juste de vous laisser avec l'impression que les Canadiens ne reconnaissent pas la nécessité d'un changement. En fait, un progrès substantiel a été réalisé au cours des deux dernières années. Des stratégies de conservation provinciales sont activement poursuivies, essentiellement grâce à l'initiative des organisations non-gouvernementales étant donné la grande inertie montrée par les gouvernements et les bureaucraties. Ces derniers semblent préférer le statu quo ou, au moins, un changement graduel. Une province, l'Île-du-Prince-Édouard, a adopté une stratégie provinciale de conservation. Trois autres provinces, l'Ontario, l'Alberta et la Nouvelle-Écosse, ont fait un progrès considérable (CSEB, 1987).

Au niveau fédéral, une stratégie de conservation de l'océan Arctique a été développée alors que des efforts sectoriels, tels qu'une stratégie nationale de conservation des sols, sont en place. On a noté aussi que le gouvernement fédéral soutient une approche anticipatoire de gestion de l'environnement, en donnant l'exemple, en encourageant des changements institutionnels et en fournissant de meilleures informations qui permettent de prendre des décisions plus pertinentes. Des organisations non-gouvernementales telles que le Fonds mondial pour la nature (Canada), la Fédération canadienne de la faune, l'Habitat faunique Canada, la Société pour la protection de la nature Canada et Ducks Unlimited Canada ont aussi joué un rôle dans l'application des programmes de conservation à travers tout le Canada.

La formation du Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie, composé de certains ministres de l'environnement du Canada, de membres de comités directeurs de l'industrie, de représentants d'organisations environnementales et de la communauté académique, est peut-être l'indication la plus forte que le pays envisage d'adopter une approche plus globale. Le groupe de travail fut établi en 1986 par le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement afin d'examiner des moyens de mettre en application les recommandations de la SMC et celles de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (National Task Force, 1987).

Le Groupe de travail, qui a produit son rapport à l'automne 1987, recommande que les gouvernements, les industries, les associations commerciales et les organisations non-gouvernementales entreprennent les actions suivantes:

- de nouvelles procédures de prises de décisions et de planification,
- des techniques pour aider à mieux comprendre les liens qui existent entre l'environnement, les ressources et l'économie,
- une plus grande fermeté de la part du gouvernement et de l'industrie,
- l'adoption de stratégies de conservation dans chaque juridiction,
- l'amélioration de l'éducation environnementale dans les écoles,
- des codes d'éthique environnementale pratiqués par les industries,
- un rôle plus ferme pour le Canada à l'échelle internationale.

Quoique les actions entreprises pour suivre ces recommandations soient lentes, il faut reconnaître que nous cherchons à effectuer des changements substantiels dans notre manière de faire des affaires. Dans un pays comme le Canada, qui comporte des juridictions complexes dans le domaine de la gestion de l'environnement et du développement économique

ainsi que des structures institutionnelles rigides, nous ne devrions pas être surpris que les changements perceptibles se fassent lentement.

Perspectives environnementales et économiques des Maritimes

Sur le plan économique, les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont été longtemps dépendantes de leurs ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables. Alors que l'industrie minière est l'une des industries principales, ce sont les ressources renouvelables qui ont collectivement dominé le développement social et économique des Maritimes. Les forêts ont été un atout majeur dans le développement de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick et elles continuent de jouer un rôle important dans la production de pulpe, de papier, de bois de charpente, de bois de chauffage et de sirop d'érable. De plus, elles constituent des habitats pour la faune sauvage et agissent de façon significative sur le cycle hydrologique. Les pêches ont été le pilier de l'économie des Maritimes depuis que les Européens ont débarqué dans le Nouveau Monde. Nos pêches hauturières et côtières sont parmi les plus productives au monde et fournissent de nombreuses espèces de poissons aux marchés domestiques et étrangers. Un style nouveau de pêche incluant l'aquaculture se développe rapidement dans les baies et les anses de la région.

Sur la scène nationale et internationale, le rôle de l'agriculture est modeste. Mais en unités relatives, l'industrie est une composante importante dans l'économie de ces trois provinces. Seule un petit pourcentage de la surface totale des terres est constitué de sols de classe 2 et 3, mais des régions telles que la vallée de l'Annapolis produisent des quantités importantes de fruits et de légumes. La partie supérieure de la vallée de la rivière St-Jean et l'Île-du-Prince-Édouard sont renommées pour la qualité de leurs pommes de terre. Le tourisme est un autre facteur

économique important. La beauté des paysages et des plages, la propreté relative de l'air et des eaux, la qualité de la vie et la gentillesse des gens ont tous combiné à faire des Maritimes une destination favorite des touristes. Sur l'Île-du-Prince-Édouard, le nombre de visiteurs est presque cinq fois plus élevé que celui des habitants. Les organisateurs de conférences nationales et internationales ont aussi découvert les Maritimes.

La croissance économique soutenue des Maritimes dépend en grande partie de ces industries basées sur les ressources renouvelables. Ces industries dépendent à leur tour du maintien d'une base productive des sols, de l'eau, de l'air et d'un biote génétiquement diversifié. Comme l'a déclaré Repetto (1985), ce qui n'est pas durable, "ce sont les niveaux actuels de consommation qui dégradent les sols, les forêts, les pêches et les ressources énergétiques, au point de mettre la productivité future en danger". Jusqu'à un certain point, nous sommes arrivés à ces conclusions à propos de l'énergie dans les années 1970, quand nous étions si dépendants du pétrole importé. Mais l'on pourrait réaliser un progrès considérable dans le domaine de la conservation de l'énergie et des technologies environnementales appropriées. Et, plus récemment, nous avons commencé à entrevoir les initiatives prises par les gouvernements dans le domaine des pêcheries, de la foresterie et de l'agriculture. Des politiques et des programmes nouveaux sont en train d'être établis selon une perspective à plus long terme.

Il est nécessaire que les gouvernements provinciaux, les industries, les associations et les individus s'engagent davantage dans la conservation et le développement soutenu. Il est remarquable que l'Île-du-Prince-Édouard ait servi d'exemple aux autres gouvernements du Canada en développant et adoptant une stratégie de la conservation comme ligne directrice pour une utilisation rationnelle de ses ressources. Le produit brut de cette province repose presque exclusivement sur ses ressources naturelles et, par conséquent, il n'est pas surprenant que celle-ci se place en tête. En reconnaissant les limites de ses ressources de base, la province a fait un grand pas en avant.

Comme dans d'autres provinces, l'initiative fut prise par des organisations non-gouvernementales. Mais le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a très rapidement engagé des ressources financières et humaines pour travailler avec les citoyens à la préparation de la stratégie. Les problèmes qui y sont abordés sont la dégradation et la conservation des sols, l'eau et la gestion de la nature, la qualité de l'eau et le contrôle de la pollution, la protection des paysages et la gestion des zones côtières. Quelques fonds ont été alloués pour sa mise en application, mais son efficacité sera maximisée avec l'aide de programmes de coopération fédérale-provinciale et d'organisations de bénévoles.

Conservation en Nouvelle-Écosse

Les ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse souffrent depuis longtemps de problèmes que le SMC et que la Commission mondiale sur l'environnement et le développement tentent de changer et de prévenir. En particulier, les forêts et les poissons ont été gravement touchés par une exploitation continuelle et extensive visant les espèces les plus grosses et les meilleures. Les pressions du développement dans ces domaines de ressources et dans d'autres avec lesquels elles sont en conflit ont conduit à une situation du type "prospérité et déclin". Il a fallu des efforts intenses de la part du gouvernement pour redresser la situation.

La productivité des terres agricoles de première qualité dont les quantités sont limitées subit une pression causée par un faible retour des investissements aux fermiers par l'urbanisation des zones rurales, par l'érosion et par l'utilisation de produits chimiques. Les eaux côtières de la Nouvelle-Écosse sont contaminées par les égouts ainsi que les déversements urbains et agricoles. Au moins 120 baies et anses sont fermées à la récolte directe de mollusques à cause de contaminations virales et bactériennes et du danger de maladie qui s'ensuit. Dans de nombreux cas, la pollution est le

résultat d'une mauvaise planification et de l'absence de mise en vigueur des règlements. Les réserves d'eau sont menacées par le développement dans les bassins hydrographiques comme, par exemple, les développements résidentiels, les parcs industriels, la construction de routes et la coupe des forêts. Les réserves d'eau souterraines sont menacées de contamination provenant de réservoirs souterrains fissurés, d'engrais, de pesticides et de déchets industriels abandonnés.

Il est clair que la Nouvelle-Écosse a besoin d'une stratégie de conservation pour aborder ces problèmes et pour résoudre les conflits multi-sectoriels. Une revue des initiatives de conservation montre que les secteurs publics, privés et bénévoles ont pris chacun des mesures significatives pour incorporer la conservation dans le développement:

- l'établissement d'un Comité des politiques sur l'utilisation des sols pour améliorer la coordination au sein de la bureaucratie,
- l'établissement d'un Conseil bénévole du secteur privé pour conseiller le gouvernement et pour consultation sur la planification provinciale,
- la formation d'un Conseil de coordination des ressources terrestres avec 40 organisations membres afin de coordonner les efforts pour la résolution de conflits sur l'utilisation des sols et l'éducation du public,
- la déclaration de politiques de conservation des forêts et des habitats de la faune sauvage,
- la formation de la Clean Nova Scotia Foundation,
- davantage de consultation auprès du public et une plus grande implication de sa part dans les décisions prises sur les pesticides, la foresterie, l'habitat de la faune sauvage et la gestion des déchets toxiques,
- des attitudes et un développement industriel témoignant des responsabilités environnementales,

- des efforts bénévoles pour protéger des sites spéciaux et pour contrôler l'environnement.

Malgré le fait que certaines tentatives pour améliorer la coordination des programmes et des activités aient réellement été faites, il n'y a pas encore eu, jusqu'à présent, d'intégration globale de l'économie et de l'environnement aux niveaux supérieurs du gouvernement et de l'industrie, là où se prennent les décisions. La notion de perspective à long terme ne fait pas encore partie des coutumes d'établissement de politiques dans les secteurs public et privé. À un séminaire de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, en 1986, un ministre de premier plan du cabinet provincial a déclaré: "Le problème auquel nous faisons face est fondamental. L'environnement et le développement doivent être tous deux acceptés en principe et dans la pratique comme des partenaires égaux nous protégeant du danger et nous aidant à construire notre futur commun."

Ces principes et ces pratiques doivent inclure des politiques préventives dans toutes les juridictions où des alternatives de développement sont entièrement évaluées, des conseils pour la conservation des sols et des eaux dans les juridictions de plusieurs bassins hydrographiques, des mécanismes pour la répartition de l'utilisation de l'eau dans les zones côtières, des mécanismes de résolution de conflits, l'internalisation des coûts par les usagers des ressources, la gestion des déchets en insistant sur leur réduction, un meilleur recensement des ressources de base, l'établissement de rapports sur l'état de l'environnement et l'amélioration de l'éducation environnementale pour tous les âges. En Nouvelle-Écosse, comme partout ailleurs au Canada, le bénévolat s'est placé en tête de file. Il reste maintenant aux gouvernements et aux industries à s'associer aux organisations de bénévoles comme cela a été envisagé par le Groupe national de travail sur l'environnement et l'économie.

Pour conclure, j'aimerais redire les paroles de Repetto (1986): "Notre système économique devrait être administré de façon à ce que nous vivions

du dividende de nos ressources, en maintenant et en améliorant nos ressources de base afin que les générations futures puissent vivre aussi bien ou mieux que nous". La question qu'il nous reste à poser aux Néo-Écossais, aux habitants des Maritimes et aux Canadiens est: Pouvons-nous relever le défi qui nous est lancé?

RÉFÉRENCES

- BORGESE, F.M. (1986). The Future of the Ocean. A report to the Club of Rome. Harvest House, 144 pages.
- CANADIAN SOCIETY OF ENVIRONMENTAL BIOLOGISTS (1987). "Conservation Strategies in Canada", CSEB Bulletin, vol. 44, no 2, 106 pages.
- INTERNATIONAL UNION FOR THE CONSERVATION OF NATURE AND NATURAL RESOURCES (1984). National Conservation Strategies. A Framework for Sustainable Development. Switzerland, Gland, 52 pages.
- INTERNATIONAL UNION FOR THE CONSERVATION OF NATURE AND NATURAL RESOURCES (1980). World Conservation Strategies. Living Resource Conservation for Sustainable Development. Switzerland, Gland.
- MCDORMAN, T.L., LETALIK, N.G., MILLS, H., JOHNSTON, D.M. and GOLD, E. (1981). The Marine Environment and the Caracas Convention on the Law of the Sea. Dalhousie Ocean Studies Programme, Halifax, 127 pages.
- NATIONAL TASK FORCE ON ENVIRONMENT AND ECONOMY (1987). Report of the National Task Force on Environment and Economy. Submitted to the Canadian Council of Resource and Environment Ministers, 17 pages.
- POLLARD, D.F.W. and MCKECHNIE, M.R. (1986). World Conservation Strategy - Canada. A Report on Achievements in Conservation. Ottawa, Environment Canada, 61 pages.

VERS UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

ou

LES HUMANITÉS ET LES SCIENCES SOCIALES AU SECOURS DE L'ENVIRONNEMENT

Léandre Desjardins, Ph.D.

Doyen

Faculté des sciences sociales

Université de Moncton

Moncton, Nouveau-Brunswick

Monsieur le Président
Messieurs les invités
Chers collègues
Mesdames et Messieurs,

C'est avec humilité que j'aborde avec vous le sous-thème que les organisateurs ont intitulé: "Vers un développement économique durable". N'ayant pas la prétention d'avoir trouvé la recette en la matière, j'ai choisi de reformuler un peu le sujet et de me concentrer sur quelques problèmes non-solutionnés et sur lesquels la réflexion doit porter avant de percevoir d'une manière plus concrète l'objectif que je décèle dans le titre de notre sous-thème; c'est-à-dire comment assurer que notre devenir se fasse en tenant compte des possibilités de notre environnement.

Mais avant d'entrer plus directement dans une argumentation sur la question, j'aimerais faire une mise au point qui expliquera certainement pourquoi je viens de vous dire que j'ai accepté avec humilité. Depuis 1979, je tente d'administrer la Faculté des sciences sociales à l'Université de Moncton et, ce faisant, mon activité de chercheur en psychologie sociale s'est limitée à quelques travaux faits avec des collaborateurs de différentes institutions. Il faut ajouter à cette caractéristique le fait que je ne suis pas un économiste et ne prétends pas l'être.

Malgré ces limites, ces expériences de recherches interdisciplinaires et inter-institutionnelles ont été d'une telle richesse qu'elles me permettent aujourd'hui d'offrir à nos débats un point de vue utile concernant nos priorités en tant qu'académiciens-chercheurs préoccupés par le développement et les problèmes environnementaux.

Comme vous tous, mon intérêt pour les questions environnementales est indiscutable. Contrairement à certains d'entre vous, cependant, je n'ai pas droit au titre d'expert en la matière et plus particulièrement en ce qui concerne sa dimension économique.

Mon objectif se limite donc à vous présenter un point de vue sur la place que peuvent occuper les humanités et les sciences sociales dans le débat, à aborder la question d'interdisciplinarité et à faire référence à quelques expériences concrètes dont certaines que j'ai vécues.

Quelques mots d'histoire et d'événements contemporains

Notre débat n'est pas original lorsqu'on le replace dans un contexte historique. (C'est bien là un effort que l'on ne fait pas toujours). Dans le cas des problèmes environnementaux, trop souvent, croyons-nous, la crise contemporaine du choc entre le développement et l'environnement est un nouveau problème. Pour la première fois, croyons-nous, les aspirations en matière de développement apparaissent comme une énorme locomotive voyageant à toute allure sur une voie occupée par une deuxième, aussi gigantesque, qui représente la destruction de l'environnement et qui voyage en direction inverse. C'est bien ce qui s'est produit à Stockholm en 1972. L'accident catastrophique prévisible de cette figure a bien été illustré à la conférence qui s'y déroulait (UNCHE, 1972). Les Nations Unies y adoptaient 26 principes dont celui d'utiliser des approches coordonnées dans la planification du développement de manière à ce qu'il soit compatible avec une protection et amélioration de l'environnement.

Cette date, aussi marquante soit-elle, n'offre pas à elle seule une perspective historique. Celle-ci se retrouve dans une pensée beaucoup plus englobante que les humanités et les sciences sociales se plaisent à analyser mais qui commence seulement à percer les politiques de l'environnement. Permettez-moi quelques commentaires pour en faire état.

Chez les Grecs et les Romains, particulièrement chez les Romains, l'environnement était hautement valorisé et considéré comme le contenant des sources de bien-être, de malaise et de guérison. Leur histoire, que nous

ne décrivons pas ici, ressemble à celle de plusieurs autres cultures anciennes où l'intégration de la personne humaine à un environnement sain sert de base à tout concept de développement. Ajoutons aux cultures anciennes plusieurs cultures primitives et les cultures des autochtones de notre continent où le respect pour l'environnement n'a d'égal que celui que nous gardons à l'égard de l'espèce humaine. En fait, l'histoire nous conduit sans équivoque à une valorisation de l'environnement dans la gestion du développement.

Permettez-moi cependant d'ajouter une autre pensée, puisée elle aussi dans l'histoire, et qui offre une perspective additionnelle sur la question. Il s'agit de la pensée de Jean-Jacques Rousseau et de bien d'autres qui nous ont montré à valoriser l'intérieur de la personne humaine plutôt que son environnement. Sans entrer dans les polémiques commencées par Rousseau, qu'il nous soit permis de nous admettre avec ce que nous a laissé l'histoire que le seul développement valable est celui qui rejoint l'intérieur de l'humain. Pourquoi ne pas se le redire avec un exemple? Plus concrètement, à quoi peut servir l'augmentation du revenu national brut si la population vit une expérience où elle perçoit une détérioration de son environnement et des expériences intérieures où la culpabilité s'ajoute aux sentiments de frustration et d'impuissance? Avant de faire une excursion prématurée dans cette question (qui revient plus loin), retournons à quelques faits historiques, plus récents cette fois.

En 1933, à Chicago, le slogan de l'exposition universelle se lisait: "La science découvre, l'industrie applique, l'homme suit". Vous vous imaginez de nombreux humanistes (incluant les Rousseau-istes) à la lecture de pareilles affirmations. Rien n'empêche que nous nous réveillons après 55 ans et constatons qu'à plusieurs points de vue, la personne humaine a littéralement suivi la technologie au cours du 20^e siècle. Ce grand mouvement historique en a également produit un autre qui y est étroitement relié d'ailleurs. Il s'agit de la domination des sciences pures et appliquées avec leur pensée positiviste sur les humanités et les sciences sociales dont la pensée est plus hétérogène.

Eh bien, oui! Au 20^e siècle nous avons réussi à renverser les priorités accordées à l'environnement et au développement par nos ancêtres. Nous avons établi que le développement aura priorité sur l'environnement et sur la personne humaine. Heureusement, par contre, nous conservons toujours notre sens critique vis-à-vis les conséquences de ce renversement des priorités. C'est ce qui nous en délivrera. En effet, aujourd'hui et lors de conférences comme celles de Stockholm, la sollicitation des réflexions sur la portée sociale et humaine du développement amorce un retour à un nouvel équilibre méthodologique. Ce nouvel équilibre prépare la place de la personne humaine dans le progrès et tend à renverser complètement le slogan de 1933.

Depuis Stockholm, la scène internationale a connu plusieurs autres moments historiques. En 1980, une stratégie mondiale de la conservation était adoptée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), par l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) et par la World Wildlife Fund (WWF) (IUCN, UNEP, WWF, 1980). D'autres organisations des Nations Unies collaboraient également, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'UNESCO. Alors qu'en 1972 l'accent était mis sur la protection de l'environnement, en 1980, l'accent se déplaçait pour faire ressortir la nécessité de conserver les systèmes entretenant la vie, la diversité génétique, les espèces et les écosystèmes. Cette nouvelle pensée, avec la place qu'elle accorde à la vie, nous amène enfin au point où la personne humaine ne suit plus. Désormais elle veut guider.

Plus récemment, en 1987, les Nations Unies adoptaient le rapport de la Commission Brundtland intitulé "Our Common Future" (WCED, 1987). Nous y retrouvons carrément une opinion sur le concept de développement durable. C'est-à-dire, celui qui contribue à "l'harmonie entre les humains et entre les humains et la nature". Enfin nous y sommes, la personne humaine est l'axe sur lequel s'ajuste la méthodologie!

Au Canada, cette commission Brundtland a eu un effet lorsqu'en 1986, lors d'une audience en sol canadien, le Conseil des ministres provinciaux des ressources et de l'environnement décidait de commander son propre rapport (CCMRE, 1987).

En septembre 1987, le rapport, adopté par la suite à la conférence des premiers ministres qui suivit en novembre, donnait un mandat aux provinces: celui de favoriser et faire la promotion d'un développement économique sur la base d'une saine gestion de l'environnement. (À remarquer ici que l'expression contient le mot économique pour qualifier développement. Nous y reviendrons.)

Nous venons de faire une brève allusion à certaines données historiques, les unes d'il y a plusieurs siècles, d'autres relativement récentes. Malgré une présentation trop brève pour leur faire justice, ces données nous ont transportés à un niveau d'analyse où la personne humaine apparaît très complexe. Depuis des âges, elle a lutté pour trouver sa place dans l'évolution qu'elle engendrait elle-même. À plusieurs reprises, les événements ont ramené l'être humain à la question centrale de sa place dans l'univers. Comme chez les anciens (et comme chez Rousseau), aujourd'hui, nous questionnons notre place dans les événements qui détruisent rapidement notre environnement. Nous nous demandons si nos approches industrielles, nos modèles économiques, nos études scientifiques n'ont pas souffert de réductionnisme en oubliant les questions les plus importantes. À nouveau, l'humanité est confrontée à sa propre naïveté.

Un appel à la concertation et à la participation est lancé. Il ne nous reste qu'à définir ce que nous voulons comme environnement et ce que nous voulons comme relation humanité-environnement. Quel beau défi! Quelle belle opportunité pour l'interdisciplinarité! Allons-y donc alors pour parler de "Développement économique durable".

Développement, économie et durabilité

Nous avons aperçu jusqu'à maintenant et sous forme de schéma que le développement industriel, technologique, économique ou autre passe par l'être humain. C'est par une vision de l'être humain qu'on développe une vision du développement. Les nations du monde ont suffisamment vécu de catastrophes économiques et écologiques pour avoir compris cette vérité et l'avoir consignée dans des rapports célèbres que nous avons cités.

Vous me permettrez à ce moment-ci d'élaborer sur cette vision du développement, celle qui passe par une vision de l'être humain.

Comme Rousseau, que nous avons déjà nommé, et comme nous l'enseigne la psychologie, l'être intérieur se développe lorsqu'il y a maîtrise sur l'extérieur.

Sans cette domination sur l'extérieur, l'être humain, dépossédé de sa capacité de voir à son propre développement, est souvent réduit à végéter, voire même à régresser à un état de dépendance, d'aliénation, d'apathie, etc... Il s'ensuit un désintéressement qu'on observe ensuite dans sa non-participation. Le développement social n'échappe pas à cet impératif.

Combien de groupes démunis ne connaissons-nous pas qui ont la réputation d'être socialement amorphes, de ne pas participer, de se désintéresser? Or il est triste de constater que nous vivons une époque où il y a de nombreux groupes d'aliénés par rapport au développement. La situation est devenue tellement grave et a atteint de telles proportions que nous avons maintenant diverses professions, en particulier les travailleurs sociaux, dont l'objectif est d'animer et de redonner à ces groupes démunis cette capacité perdue de maîtriser leur environnement.

Dans une expérience récente de la commission Lepreau, le public s'est tenu à l'écart des séances (Commission d'évaluation environnementale Lepreau II, 1985). Ce geste n'a pas été surprenant lorsqu'on reconnaît que

cette même population avait été victime de gros projets de développement entourant le port de St-Jean, dans la construction de Lepreau I¹ et dans la création de la compagnie Bricklin. Ces gros projets s'étaient déroulés sous le contrôle d'agents externes sans effort réel d'intégrer le public participant au processus décisionnel. Chaque fois, le seul concept de développement visualisé se limitait au phénomène résultant de l'action de gros capitaux avec des gains politiques sans allusion à la place de l'être humain dans le phénomène du développement. À l'exception de quelques acteurs politiques et financiers, personne de la région concernée n'a été impliqué de manière à produire un sentiment de maîtrise sur le phénomène. Rien de surprenant alors qu'après des efforts répétés de développement de cette nature la population se retire et ignore tout nouveau projet tel que l'a été Lepreau II.

En plus de créer la possibilité pour la personne humaine de se percevoir au centre du développement et de sentir que le développement n'est qu'un prolongement d'elle-même, les caractéristiques essentielles du développement comprennent également des considérations de rythme de développement. Nombreux sont les spécialistes du développement humain qui nous l'ont signalé. Pour la personne humaine adulte ou enfant, l'accès à une pensée indépendante, aux valeurs universelles et, dans notre cas ici, l'accès à une vision intégrée du développement s'acquiert à travers une expérimentation continue accompagnée de renforcements permettant à l'apprenti de vivre intérieurement la satisfaction qui accompagne la moindre de ses réalisations. C'est dans ce type de développement où il y a participation active qu'on retrouve le rythme approprié.

Les conséquences associées à une trop grande indifférence face à ces impératifs sont également bien connues. Encore une fois la psychologie les a bien illustrées. Depuis les concepts de fixation et régression de Freud, la psychologie a démontré comment l'absence des conditions de base du

¹ Il s'agit de projets gigantesques de développement des années '70 dont Lepreau I est le seul économiquement productif aujourd'hui. Lepreau II, tout comme la construction de frégates sont deux tentatives de réanimation de l'économie régionale pendant les années '80.

développement entraîne des frustrations dont plusieurs se transforment en rejet, voir même en rejet de l'objet de plaisir afin de punir celui ou celle qui est présumé en être la cause. De plus, les réactions de la personne humaine en matière de développement brimé se transforment souvent en généralisations qui rendent difficile la communication et, par voie de conséquence, l'intervention d'une tierce partie. Les tentatives d'intervention sont repoussées avec cynisme et indifférence.

Que dire du développement durable après ces constatations? Je réponds à la question en me disant que l'histoire et les théories contemporaines de la psychologie nous indiquent comme point de mire une dynamique puissante pour diriger ou arrêter le développement. Il s'agit de la dynamique humaine, celle qui agit continuellement que ce soit avec ou contre les forces qui lui sont externes. Il s'agit d'une dynamique qui ne s'éteint qu'avec la vie. Chose certaine, cette dynamique est durable. J'en conclus donc que le développement économique durable est celui **qui est dynamisé par le dynamisme interne de chacun de ses participants.** À vous maintenant de tirer les autres conclusions.

L'aspect économique du développement

Arrêtons ici nos réflexions sur le développement et passons au deuxième terme de l'expression: limitons-nous à **développement économique.** Il ne faut pas oublier, même si nous avons déjà avancé beaucoup dans notre sujet, que notre sous-thème, comme d'ailleurs la Conférence canadienne des ministres des ressources et de l'environnement (Novembre 1987), projette une image de développement qui accorde une place centrale à l'économie.

Entendons-nous bien au point de départ sur cette question. Tout développement social a son volet économique. Il ne s'agit pas ici de

questionner le lien économie-environnement et le lien économie-développement. Je veux plutôt tenter de situer le concept de développement économique dans un paradigme englobant du développement. Il me semble que son utilisation dans un titre visant à qualifier un développement qui se veut durable voile un à priori où le concept de développement souffre de réductionnisme: réductionnisme entraînant une survalorisation des méthodes et des théories économiques.

Si on ne s'arrête pas sur les choix faits au moment de lancer un tel sous-titre, on risque de projeter une vision du développement dont les paramètres se limitent à ceux de la théorie ou de la méthode économique plutôt que de s'étendre pour englober les valeurs des participants à un processus développemental.

La notion d'échange entre les humains dépasse énormément les questions habituelles de plusieurs modèles économiques. D'une part, la majorité de ces modèles tendent à quantifier cette notion d'échange qui pour un humaniste s'appréhende parfois mieux par une méthode herméneutique ou encore par une approche phénoménologique. En économie, on arrive facilement à conceptualiser des transactions entre les humains et entre les humains et l'univers en termes quantitatifs. L'expérimentation qui s'ensuit confirme le modèle et le valorise par la production d'index multiples sur le revenu, les régressions, l'inflation, etc... qui offre l'illusion d'une maîtrise du développement. La confirmation par excellence du modèle ne laisse plus de doute lorsque l'espérance de vie, le niveau de scolarisation et le confort social en général, une fois juxtaposés aux index, démontrent que la formule explique réellement le développement.

La survalorisation des modèles économiques entraîne des conséquences parfois graves. Chez les néo-classiques, par exemple, le développement économique ne conduit pas à l'usure de l'environnement. À chaque épuisement d'une denrée économique, il y a supposément une substitution. Les méthodes des néo-classiques ont conduit à une technicalisation de l'analyse économique avec la résultante voulant que des groupes entiers

d'humains soient soumis aux techniques développées par le modèle. Je n'ai plus besoin d'élaborer longuement sur le rapprochement entre ma discussion sur le développement et celle sur les économistes néo-classiques pour exposer leur ressemblance au slogan de Chicago en 1933.

D'autres théories économiques ont par la suite reconnu le déficit énergétique engendré par le développement économique. Disons sommairement qu'elles éveillent les peurs pour la rareté des ressources et conduisent les peuples à des compétitions malsaines pour ces mêmes ressources.

D'un point de vue psychologique, les unes et les autres ignorent la dimension expérientielle de l'humain dans une transaction et dans une expérience de développement et perdent facilement de vue les effets sur les attentes, les motivations et les perceptions d'un échange quantifiable.

En ignorant la dimension interne de la personne humaine dans le processus développemental et en s'appuyant sur le dynamisme d'agents externes à la personne comme régulateurs du développement, les économistes (les néo-classiques surtout) ont contribué au désengagement des individus face aux problèmes environnementaux. Les participants au processus d'échange se sont progressivement endormis dans une naïveté face au déficit énergétique. Ils se sont progressivement installés dans une position de dépendance face au système qui ronge peu à peu le tissu de leur existence.

À côté de la théorie économique qui proclame l'augmentation du revenu par habitant, les rapports de production se modifient de manière à remplacer l'artisan par la ligne d'assemblage, la vie rurale par la vie urbaine, les réseaux locaux par des réseaux internationaux. Les rapports de production sont mécanisés et externes aux participants. La perte d'une emprise pour l'individu sur son activité de production rompt un lien essentiel entre la vie intérieure de la personne humaine et l'environnement à savoir le sentiment de maîtriser le processus développemental, de modeler un environnement qui demeure une projection de sa capacité artisanale.

Ma propre expérience avec la commission Lepreau II a clairement illustré le sentiment de plusieurs citoyens aliénés par l'idée d'un développement économique totalement externe à leur action. Une autre expérience avec les fermiers de ma région natale pousse l'illustration beaucoup plus loin. L'exemple commence avec une difficulté économique où les participants se sentent dépossédés de leurs moyens d'action. Les marchés sont pauvres, les politiciens compromis... Résultat final: il faut (selon le modèle économique) oublier le fermier artisan et penser à la haute technologie, la monoculture, les grands capitaux, etc... Le moyen choisi devient la subvention et comme dans beaucoup d'autres cas, beaucoup sont appelés mais peu sont élus. Une compagnie multinationale en résulte, capable de faire des offres alléchantes à plusieurs fermiers en difficulté. Comme dans la fable de Lafontaine, le corbeau y perdit son fromage, le fermier de ma région natale y perdit sa ferme. Il en arriva même à préférer la tranquillité de sa dépendance sur une multinationale aux tracasseries et aux responsabilités de la ferme. À ce niveau de dépendance, le dommage potentiel au tissu social n'est pas perçu. Leur nouvelle tranquillité et sécurité est abandonnée aux mains d'agents externes et ne durera qu'aussi longtemps que la multinationale sera prospère. La perspective du chômage plane au-dessus de leur fragile existence comme un rappel qu'ils n'ont plus de défense. Leur développement économique est loin d'avoir garanti leur développement personnel et collectif. Certains diront que le développement économique en pareille circonstance a relégué aux calendes grecques un développement durable.

Si je viens de vous laisser l'impression que cette question est en dehors de notre sujet, attendez! L'exemple n'est pas terminé. J'y ajoute deux détails. Le premier concerne l'effet sur l'environnement des produits chimiques utilisés par la multinationale et, ce qui est très grave, l'effet sur les personnes. Aujourd'hui des avions arrosent les fermes et, à l'occasion, les habitants ou tout au moins leurs maisons et leurs véhicules. Les pauvres habitants ne savent même plus de quel produit il s'agit. Je vous demande de vous imaginer pour un instant si ce résultat répond intérieurement pour eux à une aspiration de développement. L'autre détail concerne l'érosion des

sols. Avec la monoculture, les sols perdent de leur stabilité et l'érosion a tôt fait le reste des dégâts. Encore une fois, imaginez-vous comment durable est le développement en pareil cas.

L'exemple des fermiers de ma région a certes une éloquence particulière. Il n'est toutefois pas un exemple isolé. Ce qu'il illustre bien ce sont les liens ou le manque de liens entre les facteurs internes et externes du développement et entre développement économique, développement de la personne et environnement. Évidemment, vous êtes déjà des convertis à l'idée des liens entre ces composantes. Ce qui est possiblement moins bien défini dans l'esprit de certains ce sont les modalités d'intégration au modèle des éléments internes à la personne humaine (les éléments essentiellement psychologiques).

La tâche des prochains théoriciens en la matière devra non seulement se faire dans un contexte interdisciplinaire mais consistera peut-être à ré-équilibrer certaines priorités à accorder aux rôles respectifs des sciences pures et appliquées et à celui des humanités et des sciences sociales. Plus crucial encore, la tâche consiste à ré-équilibrer les priorités à accorder aux modèles théoriques par opposition à l'expérience et à la participation des sujets mêmes d'un développement quelconque.

La durabilité du développement économique

Pouvons-nous concevoir un développement économique durable? Quel défi! Existe-t-il un développement qui soit durable? Le développement économique et technique est-il aussi durable que le développement humain et le développement social? Bien que le développement social et humain puisse à première vue paraître d'une certaine durabilité, certains auteurs, dont le célèbre Abraham Maslow, ont tôt fait de nous ramener à une autre réalité (Maslow, 1954). Il (Maslow) nous explique qu'en réduisant les

conditions matérielles d'un être humain déjà moyennement développé, il se produit une régression dans la motivation de cet être qui conduit progressivement à une réduction de ses aspirations jusqu'à l'extrême possibilité d'avoir recours aux pires bassesses humaines pour obtenir un minimum de sécurité ou support matériel. Inutile de détailler pour vous où cette explication nous conduira si nous l'appliquons à une destruction de notre environnement. Peu importe. Chose certaine, plus tous ces types de développement (technique, économique, humain et social) sont intégrés dans un développement complet, plus les conditions de base dont parle Maslow sont présentes et moins le développement est éphémère.

L'intégration des divers types de développement est par contre très exigeante. Le développement technologique entraîne souvent autant de problèmes humains et sociaux qu'il en solutionne. Le développement social et humain agit souvent comme un frein sinon un véritable blocage à un développement économique. C'est du moins une critique soulevée par ceux qui préfèrent privilégier le développement économique. Il semble qu'un type de développement agisse toujours contre un autre.

En tant que groupe de scientifiques, la communauté académique n'est certes pas un exemple sur la manière de faire l'intégration des différents types de développement. Elle a plutôt jusqu'à ce jour contribué à compartimenter la connaissance en de petites cellules qui ont peu en commun, surtout pas la communication. Les académiciens forment des spécialistes qui en plus des lacunes associées à la surspécialisation ont des schèmes cognitifs peu propices à l'intégration des différents champs de la connaissance. David Bohm (1983) qualifie ceci de fragmentation. Il dit que c'est dangereux et que sans être la faute de personne, la fragmentation a un effet pernicieux sur notre vision de la réalité. En effet, les scientifiques concentrent leurs énergies sur des approches déductives et sur l'identification de questions de plus en plus pointues en oubliant les relations. Résultat fréquent: beaucoup de beaux articles sont publiés, très succincts mais remplis de beaux tableaux de chiffres retenus comme des faits. Par ailleurs, il y a une pénurie de réflexions sur les paradigmes, les

modèles, les schémas et bien entendu, les valeurs qui sous-tendent toute la méthodologie.

Le défi du développement économique durable est grand. Il menace les schémas habituels des chercheurs et des professeurs d'université. Les compartiments et laboratoires ont besoin de relations nouvelles; pas de ces relations qui regroupent les chercheurs d'une même discipline, mais de celles qui traversent les barrières disciplinaires. Les formations d'étudiants doivent également s'appuyer sur l'étude des interdépendances et des relations entre les faits plutôt que se limiter aux méthodes pour les découvrir et les observer. La notion de spécialisation elle-même a besoin d'englober la capacité de bâtir des intégrations de connaissances émanant de champs disciplinaires aussi variés que la chimie et la sociologie. En d'autres mots, pour un développement économique durable, les schémas soi-disant scientifiques doivent favoriser davantage le travail de synthèse entre les sciences pures et appliquées d'une part et les humanités et les sciences sociales d'autre part.

Dans le grand objectif d'intégration des différents champs de la connaissance se cache également un autre défi, soit celui des valeurs qui sous-tendent autant la méthodologie que les choix des sujets privilégiés ou prioritaires à l'intérieur des divers champs d'étude. Dans ce deuxième défi se trouve une menace sérieuse pour l'identité de chaque chercheur et professeur d'université. En effet, comment étudier les valeurs sur lesquelles s'appuie le choix des questions à étudier et le choix de la méthodologie à utiliser sans prévoir remettre l'acteur en cause? Comment remettre l'acteur en cause sans craindre de devoir reconnaître que les problèmes environnementaux commencent chez les scientifiques, dans les enseignements universitaires, dans les recherches, dans les modèles? Force nous est de constater que la question d'un développement économique durable aboutit au siège de l'identité de la personnalité scientifique. À ce point-ci de la réflexion, les valeurs humaines ne sont plus l'objet d'étude de quelques disciplines (dites douces) mais sont des ingrédients des choix passés, présents et futurs dans la recherche.

La vision voulant que plus d'études scientifiques finiront par aider à surmonter les problèmes environnementaux est l'exemple par excellence d'une habitude de chercheurs qui contribue aux problèmes plutôt que d'aider à les solutionner. Aussi contradictoire que cela puisse paraître, une telle vision nous empêche de constater que le processus lui-même d'études sur l'environnement doit arrêter alors que l'on continue à en abuser à un rythme effréné. Une autre vision est nécessaire, celle qui conduit à la reconnaissance que la pollution est reliée à la production, l'économie à la production, la politique à l'économie, etc. En fin d'analyse, les structures de pouvoir sont en cause, les structures sociales également, les styles de vie sont questionnés et les valeurs humaines sont révisées. En l'absence d'une telle vision des relations et d'une appréciation des valeurs sur lesquelles se fondent les choix des chercheurs, le résultat des études scientifiques en général risque d'être inutile dans le grand mouvement social actuel vers un développement économique durable. Déjà, des exemples notoires nous ont démontré comment cela est possible.

Dans un cas dramatique, celui de Eldorado Nuclear Ltd., en Saskatchewan (BFEEE, 1980), une communauté de citoyens s'est vigoureusement opposée au projet d'une usine d'enrichissement de l'uranium. Une commission d'évaluation finit par recommander que le site ne soit pas retenu à cause de l'opposition des citoyens. Les politiciens ont accepté la recommandation et ont arrêté le projet. L'argument de la commission reposait lourdement sur le caractère distinctif de la communauté mennonite dont la cohésion et le style de vie étaient menacés par le projet. Un exemple similaire se déroulait antérieurement à Toronto (Lang, 1979) lorsque des alternatives à un projet d'autoroute ont dû être développées suivant une lutte de pouvoir entre le Ministère du transport et des communications de l'Ontario et le public dont un groupe imposant d'environnementalistes.

Dans ces instances, le fait que les recherches et les études scientifiques n'avaient pas inclus les communautés, les aspirations

humaines et les valeurs dans les modèles a certainement été un facteur important dans le rejet des études et des projets.

Valeurs humaines, recherche et développement durable

Les meilleures convictions sur la place des valeurs humaines dans les décisions pour un développement économique durable indiquent malheureusement peu comment en réaliser l'intégration. Ces mêmes convictions ne dictent pas non plus comment apporter des remèdes aux dégâts actuels. Le point de départ pour une action est donc à la fois obscur et déjà compromis par l'ampleur des problèmes déjà créés. En fait, la création d'une place pour les valeurs humaines dans la réflexion sur les problèmes environnementaux n'est qu'un premier pas timide vers l'atteinte de l'objectif ultime, c'est-à-dire la modification des schèmes avec lesquels se construit la connaissance.

Simultanément, et en plus des deux contraintes que nous venons d'identifier, il y a la pluralité des participants au développement et la diversification de leurs motivations. Entre le scientifique, le politicien, l'utilisateur et l'entrepreneur, il se crée régulièrement des oppositions. Les compromis difficiles et à l'occasion impossibles qui en sont le résultat ne sont pas toujours rationnels. Ils découlent autant des perceptions justes ou erronées que les acteurs ont de la réalité que des réalités physiques elles-mêmes. Dans ce processus, nous devons nous préoccuper davantage des mécanismes perceptuels, des motivations, des conditions qui engendrent différents degrés de participation et des mécanismes utilisés pour résoudre ou envenimer les conflits. Très spécifiquement, nous avons besoin de comprendre comment se réalise un choix, comment les êtres humains font des rapprochements entre eux et comment ils se distancient les uns des autres. Somme toute, comment se développe le compromis.

Dans l'interaction des humains, nous ne pouvons plus qu'espérer que la coopération, la confiance et la détermination remplacent l'isolement, l'apathie et l'aliénation. Cet objectif n'est certes pas très concret au niveau des moyens. Je vous exhorte cependant à considérer que la pensée rationnelle et les données scientifiques, tout en nous aidant à décrire la réalité, ne sont pas toujours les meilleurs outils pour faire place aux croyances religieuses, aux traditions populaires et elles ne réussissent pas à remplir les besoins des humains pour connaître la vérité et vivre avec certitude. Nous ferons beaucoup de progrès si nous valorisons les messages émotifs et émouvants aussi bien que les rationnels, si nous acceptons l'incertitude et valorisons l'ambiguïté face aux solutions et si nous acceptons de respecter les traditions. En somme, l'activité relationnelle des humains doit être complètement appréciée avant de développer un projet ou de vouloir maîtriser les ramifications humaines et sociales des questions matérielles. De minces progrès s'opèrent dans un rassemblement comme celui-ci ou encore dans les processus d'évaluation environnementale comme nous les connaissons au Canada. Rien n'a encore bien démontré, cependant, comment les humanités et les sciences sociales peuvent travailler efficacement avec les sciences pures et appliquées. ... Encore plus loin dans le futur... la démonstration des solutions qui pourraient découler d'une telle collaboration!

Cependant, si nos efforts sont unis par la coopération, la confiance et la détermination, de nouvelles expériences naîtront. Plusieurs difficultés devront être surmontées telles la question cruciale des priorités devant guider l'allocation des fonds de recherche et le choix des variables à retenir dans nos projets de recherche conjointe. Néanmoins, chaque débat que nous aurons, chaque compromis que nous aurons à développer sur ces questions aura comme avantage de tourner notre attention sur nos propres biais, sur nos préférences. Ce faisant, nous aurons réussi à placer l'humain, c'est-à-dire nous-même, au centre de l'estrade en tant qu'objet d'étude. Peut-être alors aurons-nous réussi suffisamment de réciprocité dans nos actions pour se payer la prétention de pouvoir appliquer nos connaissances dans l'arène

publique et commencer à vouloir éclairer ceux qui détiennent le pouvoir décisionnel.

RÉFÉRENCES

- BOHM, D., (1983). Fragmentation and wholeness in science and society. Manuscript of a seminar sponsored by the Science Council of Canada.
- BUREAU FÉDÉRAL D'EXAMEN DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES (BFEE), (1980). Raffinerie d'uranium de l'Eldorado M.R. Cormon Park, Saskatchewan. Rapport de la commission d'évaluation environnementale.
- COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE-LEPREAU II, (1985). Deuxième réacteur nucléaire à Pointe Lepreau, Nouveau-Brunswick. Rapport de la commission.
- CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DES RESSOURCES ET DE L'ENVIRONNEMENT, (1987). Rapport du groupe de travail national sur l'environnement et l'économie.
- INTERNATIONAL UNION FOR THE CONSERVATION OF NATURE AND NATURAL RESOURCES (IUCN), UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP), WORLD WILDLIFE FUND (WWF), (1980). World conservation strategy: living resource conservation for sustainable development.
- LANG, R., (1979). "Environmental impact assessment: reform or rhetoric?" in: Ecology versus Politics in Canada, Leiss, Wm (ed.), University of Toronto Press, pp. 233-255.
- MASLOW, A.H., (1954). Motivation and Personality. New York, Harper.

SCHWARZ, A., (1980). "De la mécanique du bonheur à la mécanique de la mort: réflexions critiques sur quelques paradigmes du développement", dans Études internationales, Centre québécois de relations internationales, Institut canadien des affaires internationales, vol. XI, no 2, juin, pp. 253-287.

UNITED NATIONS CONFERENCE ON THE HUMAN ENVIRONMENT (UNCHE), (1972). Stockholm declaration.

WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT (WCED), (Brundtland Commission), (1987). Our common future.

Introduction

Le présent rapport a été préparé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Les renseignements divulgués sont ceux qui se trouvent dans les documents mentionnés.

Aux environs de 1725, un recueil de douze concordes de Vivaldi est publié à Amsterdam. Ces concordes sont connus sous le nom de la suite de Vivaldi. Il s'agit d'une œuvre majeure de l'invention de Vivaldi. L'œuvre est considérée comme l'un des plus importants de son époque. Elle a été composée par Vivaldi pour le clavier. Elle est considérée comme l'un des plus importants de son époque. Elle a été composée par Vivaldi pour le clavier. Elle est considérée comme l'un des plus importants de son époque.

LA CONSERVATION,

UN DÉFI À L'EXCELLENCE

Marcel Junius
Président
Conseil de la conservation
et de l'environnement
Gouvernement du Québec

Introduction

Aux environs de 1725, un recueil de douze concertos de Vivaldi est publié à Amsterdam. Répertoire dans son opus 8, ce recueil porte le titre suivant: "Il cimento dell'Armonia e dell'Invention". Le combat entre l'harmonie et l'invention ou d'une manière figurative "entre la technique et l'inspiration". C'est ce que m'ont appris les brèves notes rédigées par Léonard Burkat dans son analyse du Quattro stagioni de Vivaldi.

Cette expression du célèbre compositeur sur les rapports entre la technique et l'art, la raison et l'intuition, se rapproche de la philosophie que sous-tendent tout à la fois la toute récente décennie mondiale du développement culturel de l'UNESCO et la Stratégie mondiale de la conservation qui date de 1980.

En effet, l'année dernière, le directeur général de l'UNESCO, Amadou-Mahtar Bow déclarait, à l'occasion du lancement de la décennie du développement culturel, que "le développement doit être conçu non seulement en termes de progrès technologique et de croissance économique, mais aussi comme un ensemble d'actions visant à assurer le mieux-être des sociétés, l'épanouissement de leurs cultures, le renforcement du sens des valeurs humaines et sociales qui constituent leur être profond, la participation effective des populations à leur propre progrès et une ouverture plus grande aux autres cultures".

On ne saurait mieux résumer l'esprit de cet ambitieux projet. Je fais écho à son propos quoique, comme vous, je suis conscient que les cloisons sont encore fort étanches entre ce que l'on nomme communément les politiques culturelles, les politiques sociales et celles relatives à l'environnement. Il est encore des ponts à jeter et des mains à tendre pour réconcilier l'art et la science, pour que se rejoignent technique et émotion. Pour réunir industrie et environnement. Néanmoins, cette décennie mondiale du développement culturel confirme notre conviction dans le bien-fondé de

ce volet socio-culturel qui complète, on ne peut mieux, les objectifs fondamentaux de la Stratégie mondiale de la conservation.

Pour les atteindre, les gouvernements devront dorénavant tabler sur une approche plus enveloppante des questions relatives à l'environnement et à la conservation. Celle-ci mettra davantage sur les interactions possibles entre les secteurs clés du développement afin d'induire une réelle concertation entre eux. C'est ce qu'a fait, depuis plus d'un an, le Conseil consultatif de l'environnement. Cet exercice de réflexion est contenu dans un document d'information et de consultation sur une stratégie de la conservation pour le Québec. Ce rapport, qui est à son étape finale, répond à une demande du ministre de l'Environnement du Québec auprès du Conseil. Il vise à faire le point sur l'établissement possible d'une stratégie provinciale de la conservation qui, outre les secteurs naturels (forêt, agriculture, faune), introduit les secteurs durs (milieu urbain, industrie, énergie) et accompagne ceux-ci de secteurs plus spécifiquement socio-culturels, comme le tourisme, le loisir et l'éducation relative à l'environnement.

Ce "rapport ouvert", qui est en phase finale de rédaction, sera diffusé fort largement et il servira de guide, en quelque sorte, aux consultations que nous tiendrons l'automne prochain. Ce sera l'occasion de connaître et percevoir dans le détail comment la population espère atteindre les objectifs d'une stratégie de la conservation pour un développement durable.

Historique

Ce travail entrepris par le Conseil consultatif de l'environnement depuis une année constitue la suite logique d'un long processus de germination des idées. Sans retourner au déluge, on se souviendra de la formation du Club de Rome d'Aurelio Peccei dans les années soixante et de la parution du rapport Meadows dans les années soixante-dix qui ont sonné le

réveil face au développement anarchique des années de croissance. Cet appel à la réflexion, à la prudence et au respect des valeurs fondamentales a pavé la voie à une prise de position déterminante. Elle s'appellera la "Déclaration sur l'environnement" qui, en 1972, s'est inscrite dans la foulée de la "Déclaration universelle des droits de l'homme" de 1948. Publiée à l'issue de la Conférence des Nations unies sur l'environnement réunie à Stockholm, cette déclaration proclame ceci: "que l'homme est à la fois créature et créateur de son environnement qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel. Les deux éléments de son environnement, l'élément naturel et celui qu'il a lui-même créé, sont indispensables à son bien-être et à la pleine jouissance de ses droits fondamentaux y compris le droit à la vie même".

La même année, le gouvernement du Québec adopte deux législations importantes; l'une sur les biens culturels et l'autre sur la qualité de l'environnement. En 1979 et 1980 ce sera la sanction de deux autres législations d'envergure qui feront époque: l'une portant sur la protection des terres agricoles et l'autre sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Enfin, en 1981, le gouvernement du Canada adhère officiellement à la Stratégie mondiale de la conservation.

Plus près de nous encore, dans le discours inaugural du gouvernement du Québec du 16 décembre 1985, la vice-première ministre, madame Lise Bacon, annonce que le Québec se dotera d'une "Charte de la qualité de la vie". Les choses s'accélèrent au niveau international lorsque la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par madame Gro Harlem Brundtland, dépose au printemps de 1987 son rapport intitulé "Notre avenir à tous". Il fait appel à une prise de conscience, à de nouvelles attitudes, à un renforcement des actions intégrées et à une approche globale pour sauver la planète. La même année, au Canada, le Groupe de travail national sur l'environnement et l'économie, constitué à la requête du Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement, produit un

rapport qui se veut l'amorce d'un dialogue sur l'intégration de l'économie et de l'environnement entre tous les intervenants concernés.

Dans la même foulée, au niveau provincial cette fois encore, le Conseil consultatif de l'environnement du Québec remet en juin 1987 au ministre de l'Environnement son important avis sur la recherche et le développement en environnement. Il y recommande des politiques touchant l'environnement mieux adaptées aux années qui viennent en vue d'assurer un développement ordonné et durable dans le respect des valeurs écologiques et culturelles. Il propose également de faire le lien entre la qualité de l'environnement et la santé humaine, en plus de recommander un dialogue plus soutenu des autorités avec les citoyens, qu'ils soient chercheurs de haut calibre ou homme de la rue. Puis, à l'automne 1987, le ministère de l'Environnement du Québec procède au lancement d'un nouveau cap environnemental qui est un énoncé de politique axé sur la conservation comme agent de progrès. Notre Conseil est satisfait d'y trouver certaines de ses recommandations antérieures.

Voilà où nous en sommes. On comprendra, qu'avant d'aller plus loin, il est utile de sentir le pouls de la population et de comprendre ses sentiments face à l'environnement, aux valeurs écologiques, culturelles et à la notion générale de la qualité de la vie dans notre civilisation actuelle.

Problématique québécoise

Il aura donc fallu plus de vingt années marquées d'innombrables efforts pour que se mette en place dans le monde, et en particulier au Québec, l'idée de la conservation des ressources qui est mon propos aujourd'hui.

Voyons, de plus près, ce que signifie la Stratégie mondiale de la conservation. En 1980, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publiait un document intitulé "Stratégie mondiale de la

conservation". Ce texte est le résultat de plusieurs années de réflexions et de travaux reflétant le consensus de plus de 450 institutions gouvernementales et d'organismes de conservation dans plus de 100 pays. Cet ouvrage, préparé par l'UICN, avec les avis, la coopération et l'assistance financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Fonds mondial pour la vie sauvage (WWF), a reçu également la collaboration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Cet énoncé est un agrément global sur le rôle de la conservation des ressources qui doit aller de pair avec des mesures permettant de répondre aux besoins économiques. Cette proposition préconise d'intégrer la conservation au développement pour que les impacts de ce dernier sur la planète n'entraient pas la survie et la prospérité de l'humanité.

Dans les faits, la Stratégie de la conservation offre une perspective neuve et rafraîchissante en rompant les amarres avec les habitudes consacrées du développement désordonné. Elle a de quoi nous réjouir puisqu'elle est non partisane en s'adressant aux citoyens et à la société par-dessus leurs options politiques; elle ne fait aucune distinction de compétence, ce qui la rend souple et accessible aux divers paliers de gouvernements, aux organismes non gouvernementaux comme aux groupes associatifs et au secteur privé. Enfin, elle préconise un nouveau modèle d'humanisme en nous priant de vérifier chacune de nos actions qui affectent notre environnement et celui d'autrui, que ce soit par nos pratiques courantes, tout autant que par notre façon de concevoir l'aménagement du territoire. Elle interroge également les destructions en tous genres que le développement a jusqu'ici imposé. En visant des changements de comportement, elle questionne nos comportements culturels. C'est ici dans cette foulée et à ce point précis qu'elle converge en s'unissant à la décennie du développement culturel. Ce programme de l'UNESCO poursuit, en les prolongeant, les objectifs de la Stratégie de la conservation, car au-delà des domaines intellectuels et artistiques, la culture est alors une façon

d'être, de s'exprimer et de créer par laquelle une société démontre son unicité et son originalité. On ne peut faire fi de la culture et ne considérer le développement que sous l'angle de la croissance quantitative. Il s'agit, dès lors, de l'intégrer dans la planification économique de l'État.

À la suite de ce court historique de plus de quinze ans de réflexions et d'actions, on constate, d'une part, que les prises de position se sont multipliées dans les diverses sphères d'influence en faveur de la conservation de nos ressources renouvelables et non renouvelables. D'autre part, l'opinion publique, les sondages en font foi, est touchée. Elle affiche d'ailleurs une attention de tous les instants à la protection de la qualité de l'environnement. Dès lors, il convient qu'au Québec cette option soit largement discutée et débattue pour que s'établissent les balises d'un cheminement nouveau et original, qui aurait pour objectif l'harmonie des rapports entre l'industrie et la nature, entre le milieu urbain et le monde rural, dans une pensée humaniste, culturelle et entreprenante.

Il est, de plus en plus, largement reconnu que l'économie ne peut plus constituer l'unique dimension du développement. L'annonce récente du Premier ministre du Québec qui, confirmant les arguments des écologistes et de son ministre de l'Environnement, manifeste son intérêt non équivoque pour la dépollution du Saint-Laurent et sa ferme résolution de mener, par tous les moyens, la lutte contre les précipitations acides illustre cette nouvelle vision du développement. Un autre exemple probant provient de la Chambre de commerce international qui a créé, à Genève, son Bureau International sur l'Environnement. Cet organisme incite ses membres à prendre des mesures de protection de l'environnement industriel. Sans être béat, il s'agit de maintenir la pression pour que ces projets aboutissent.

Ces exemples m'amènent à formuler le coeur de la question qui doit nous confronter et qui est la suivante: Comment voulons-nous vivre demain? ou si l'on veut, Comment préparer notre avenir? Au Québec, peut-être plus qu'ailleurs, il apparaît clair que le défi de la conservation est la réponse et que celui-ci constitue lui-même un défi à l'excellence des

Québécois. En effet, notre situation géographique, géopolitique et économique oblige à plus d'un titre, ne serait-ce que par la nordicité de notre pays, de notre voisinage au sud, et de la place de nos ressources naturelles dans l'économie nord-américaine et mondiale, pour ne nommer que ces aspects-là, à être mieux outillé que quiconque pour y faire face.

Le cas du Saint-Laurent déjà évoqué peut servir de référence on ne peut plus pertinente à cette remarque. En d'autres endroits, c'est le milieu naturel qui subit encore les répercussions désastreuses d'une utilisation abusive et sans discernement des ressources. Au Nouveau-Québec, c'est l'impact des technologies dures dans un écosystème fragile. Plus au sud, notre témoin est le sol en voie d'érosion, l'eau impropre à nombre de ses usages ou encore la pollution atmosphérique qui, avec les pluies acides, ravage nos lacs, nos érablières et nos monuments. Pour ajouter à ce tableau, ce sont des tracés de routes mal adaptés au terrain ou des constructions qui, par leur implantation et leur architecture, défigurent les paysages. N'oublions pas les déchets de toutes sortes qui s'accumulent, qui s'entassent à un rythme qui s'accélère en parallèle avec notre consommation. Que dire aussi de la dégradation de sites remarquables qui nuit à la vie de la flore ou de la faune, mais qui en plus, enlaidit les paysages qui, autrement, pourraient être esthétiquement appréciés. Ajoutons que les politiques environnementales n'ont pas toujours fait la démonstration d'une unité de vue pour une conservation des ressources. C'est ainsi que des habitats fragiles et importants pour l'équilibre des écosystèmes en ont déjà fait les frais. On le voit, la tâche est énorme et complexe. Elle requiert de la part de tous les intervenants une bonne dose d'excellence.

Des milieux stratégiques

Pour nombre de secteurs éminemment stratégiques pour notre économie comme l'agriculture, la foresterie, l'industrie, le domaine énergétique, le loisir et le tourisme, le milieu urbain, pour n'en citer que quelques-uns, les conditions actuelles de leur développement risquent d'affecter sérieusement leur potentiel sinon leur existence même. Une telle éventualité ne sera pas sans portée sur le niveau de vie, sur le milieu et sur le cadre de vie des Québécois. C'est pourquoi, l'ensemble des intervenants de ces différents secteurs doivent être sensibilisés à la notion de conservation que ce soit en termes de recherche, de planification ou de politique ainsi qu'en matière de développement socio-économique. Prenons trois exemples, l'agriculture, le milieu urbain et en troisième lieu le domaine industriel.

Dans le domaine agricole, on sait que 5 à 10 calories de combustible fossile sont nécessaires pour la production d'une seule calorie alimentaire, on est donc en droit de s'interroger à quoi ce genre d'entreprise nous mène en termes de conservation?

Cette entropie trop grande que génèrent nos façons de faire entraîne une foule de conséquences sur l'écosystème et son utilisation durable. Érosion du sol, perte de matière organique, compactage, contamination chimique du sol, contamination bactériologique et physicochimique de l'eau sont les conséquences les plus visibles et immédiates. La diminution graduelle des rendements, la contamination des produits et du milieu par les micro-polluants nocifs et les coûts requis pour défrayer les mesures de récupération des usages perdus par la pollution d'origine agricole apparaissent extrêmement coûteux pour l'ensemble de la société.

Comment dans notre économie de marché dépendante du Canada, des États-Unis et du reste du monde, avec nos connaissances et notre sensibilisation à cette problématique particulière, réussir à renverser la

vapeur et réorienter nos pratiques dans le sens de la conservation? Certains avancent des solutions, ainsi, dans l'orientation d'une agriculture biologique, on exigera autant chez le producteur que chez le consommateur un virage dans la philosophie de base, un changement dans les pratiques agricoles et une mutation de l'économie générale de cette activité. Ainsi, là où la tendance voulait, depuis trente ans, que l'on produise intensivement sur moins d'hectares, il faudrait envisager un retour au défrichage, afin de permettre la rotation des cultures, les jachères, etc.

En vue de limiter la dépendance aux pesticides, il sera nécessaire de veiller à une meilleure connaissance des écosystèmes, des ravageurs et de leurs cycles. Pour ce faire, afin qu'il soit rentable d'éliminer les pesticides chimiques au profit d'une lutte intégrée aux ravageurs, il faudra se doter de prévisions météorologiques plus précises qui devront nécessairement être disponibles à un coût abordable.

En termes de recherche et développement en agriculture, en s'engageant dans cette voie, la recherche vers le développement des techniques biologiques serait privilégiée, au lieu de consacrer les efforts à développer, par exemple, de nouveaux pesticides et des produits chimiques hautement toxiques.

L'agriculteur qui, comme tout entrepreneur, désire maintenir son niveau de vie élevé, devra apprendre à concilier celui-ci avec une autre notion de plus en plus recherchée, celle de la qualité de vie. Cela pourra se traduire, au plan de sa vie quotidienne, par moins de superficie à cultiver, moins d'intrants par hectare et donc moins d'endettement; ce qui pourra aussi signifier plus de convivialité, plus de travaux manuels et moins d'heures d'isolement en tracteur.

À l'autre extrémité, ceux qui désirent un produit naturel, exempt de pesticides et d'engrais chimiques devront, éventuellement, limiter leurs exigences esthétiques des produits maraîchers, accepter pour un temps une augmentation des prix et, au niveau de l'approvisionnement, certaines pénuries passagères. C'est à ce prix qu'en matière d'agriculture, les

objectifs généraux de la Stratégie mondiale de la conservation pourront être poursuivis et plus que probablement atteints. Ceci n'étant qu'un exemple parmi d'autres.

Ces objectifs généraux autour desquels s'articule la SMC sont, je vous le rappelle:

- 1) maintenir les processus écologiques essentiels et les systèmes entretenant la vie;
- 2) préserver la diversité génétique;
- 3) veiller à l'utilisation durable des espèces et des écosystèmes.

Autre secteur d'importance qui s'est imposé au Conseil dans la perspective de l'implantation d'une stratégie québécoise de la conservation, le milieu urbain. Bien qu'il ne figure pas (expressément) dans les attentes formulées dans le document initial de la Stratégie mondiale de la conservation, ce secteur n'échappe pas aux problèmes de notre civilisation. L'histoire, encore toute récente, nous rappelle que l'urbanisation accélérée et massive a provoqué la banalisation des systèmes de planification en reniant toute référence connue de la ville.

La rénovation urbaine des années soixante, et dans une mesure moindre, celle d'aujourd'hui, a mutilé et parfois même anéanti des quartiers urbains ou des parties de ceux-ci, autrefois vivants et animés. C'est pourtant dans ces quartiers, souvent âgés, que s'exprimaient le mieux les pratiques sociales du bon usage de la ville.

Il est évident que l'on ne nie pas la nécessité d'assurer l'expansion normale d'une ville ou le réaménagement d'un îlot. C'est plutôt la façon de faire technocratique qui supprime, en le gommant, le caractère urbain de la cité et partant son identité culturelle qui doit être repensée. C'est la méthode utilisée qui est critiquable.

Il est bon se souvenir que l'art urbain qui est l'art de bien aménager la ville avec ses composantes architecturales, végétales et minérales a comme conséquence non seulement d'ordonner correctement bâtiments et verdure, mais également de raffiner dans le détail l'espace social. Il s'agit, dans le milieu urbain, de faire dialoguer conservation et développement. C'est dans cet esprit que l'urbanité, la civilité, cet humanisme si vulnérable, pourra éclore dans une ville verte, saine et propre, lieu prédestiné pour l'exercice démocratique et le plein épanouissement des citoyens.

Voyons, à titre d'exemple toujours, le domaine industriel. Nous avons trop longtemps ignoré les conséquences néfastes, à moyen et long termes, de ses activités sur l'environnement. Cette attitude, "après nous le déluge", qui dominait l'époque du boom industriel, a marqué les entrepreneurs dans leur type de gestion. La non-comptabilisation de ce que les économistes appellent les "externalités" dans les coûts de production, alors que ces frais sont bien réels, a longtemps été l'expression caractéristique de cette pensée économique. L'évitement des coûts de gestion des ressources et de l'environnement par les entreprises a obligé l'ensemble des citoyens à assumer ces frais sous formes diverses que ce soit par des dépenses gouvernementales à la dépollution, de pertes écologiques irréversibles, et même de profits perdus pour les actionnaires d'entreprises irresponsables quant à la qualité de l'environnement et de la santé publique (Seveso, Bhopal, la rivière Sainte-Claire..., la liste est longue).

C'est pourquoi, pour les responsables du milieu industriel, qu'ils soient gouvernementaux, patronaux ou syndicalistes, nous parlerons, d'abord et avant tout, d'un nécessaire changement de mentalité, d'un changement d'attitude et d'un changement dans leur comportement. Ensuite, nous insisterons sur l'application sévère des lois et des règlements de la part des autorités et leur observance de la part des entrepreneurs. On n'oubliera pas la recherche en matière d'indicateurs environnementaux qui aidera à fixer le prix d'un arbre, d'un ruisseau ou d'un paysage; la connaissance de leur valeur concourrait à changer la perception des acteurs. Ces impératifs de la conservation doivent, pour avoir quelques chances de succès, s'arrimer avec

ceux de la rationalisation des procédés industriels, du rajeunissement des équipements qui sont, entre autres, garant d'une plus grande compétitivité sur les marchés locaux, nationaux et mondiaux. C'est parce que notre société a soutenu le processus d'industrialisation mû par des considérations d'ordre économique et technologique qu'elle se doit de donner dorénavant son soutien à un processus plus subtil, plus équilibré, en accordant une plus grande attention aux considérations d'ordre social, culturel et environnemental.

Nous ne développerons pas ici, le temps nous manque, les autres milieux susceptibles de subir une analyse critique. Cependant, je ne puis passer sous silence, parce qu'il résume fort bien notre point de vue, cet extrait de l'ouvrage - "Nous n'avons qu'une terre" - que nous ont légué deux ardents défenseurs de l'environnement, Barbara Ward et René Dubos. Ces quelques lignes traduisent merveilleusement bien le sentiment d'urgence qui doit désormais, sans relâche et plus que jamais, nous animer dans cette mission de conservation. Je cite:

"Le temps est maintenant venu pour la société d'admettre que le besoin d'un environnement salubre, air pur, eau pure, sol non pollué, villes décentes est une nécessité d'ordre public et social, qui va de pair avec le bon ordre et le bon enseignement, et que, faute de le leur assurer, les collectivités ne pourront survivre. Le citoyen doit apprendre à considérer que l'aménagement de l'environnement est un besoin primordial auquel la nature a pu autrefois pourvoir sans frais pour lui, mais qui maintenant fait partie du budget de la civilisation." - **Fin de la citation.**

Des acteurs spécifiques

Voyons comment les intervenants économiques, sociaux et politiques peuvent favoriser, chacun dans leur domaine, cette prise en compte de l'idée de la conservation dans leurs décisions. Examinons plus spécifiquement ces différents acteurs que sont les consommateurs, les producteurs, les gouvernements et les chercheurs.

Les consommateurs sont la justification première et ultime de toute entreprise économique. Ils doivent être conscients de l'importance de leur rôle dans la dualité économie-conservation de l'environnement. Le consommateur, comme individu, doit pouvoir procéder à des choix éclairés qui tiennent compte de son bien-être, que ce soit pour son alimentation, ses loisirs, ses moyens de locomotion ou son habitation. C'est à lui de décider d'un style de vie qui éviterait les excès du gaspillage sous toutes ses formes. Les consommateurs se retrouvent aussi dans des groupes associatifs qui mettent de l'avant la coopération et l'esprit de convivialité. Leurs activités sont parfois l'amorce d'une prise de conscience individuelle de la véritable place de l'homme dans l'univers. Ces organismes constituent la base la plus large et la plus populaire de l'éducation à l'environnement. Par leurs actions incessantes, ils sont susceptibles de forger, dans l'esprit de leurs concitoyens et dans celui des producteurs et des gouvernements, les valeurs que la société doit accorder, comme je l'ai déjà énoncé, à un arbre, une rivière, une forêt et finalement à l'ensemble de l'environnement. C'est là le premier pas vers la conservation.

Les médias, qualifiés souvent de quatrième pouvoir, constituent le reflet de la vie d'une communauté. Les produits culturels qu'ils véhiculent se nourrissent du quotidien des gens, de leurs valeurs, de leurs croyances, de leurs craintes, de leurs espoirs. Une sensibilisation à l'environnement et à la conservation dans les productions culturelles des médias de masse constituerait une action valable. Cette approche des créateurs pourrait contribuer à l'éclosion d'une prise de conscience de l'ensemble de la société

à l'effet que les limites de notre environnement sont aussi les limites du développement de notre économie.

Sur l'autre versant, diront certains, mais cette façon de penser est le contraire des principes énoncés dans la Stratégie qui estime, au contraire, le rapprochement entre les parties, il y a ceux que l'on appelle producteurs, promoteurs, développeurs, entrepreneurs. Tous ces vocables servent à nommer ceux qu'on désigne communément comme les éléments-moteurs de notre économie. S'ils sont aussi reconnus comme des intervenants majeurs sur l'environnement en tant que grands utilisateurs de ressources, ils sont aussi investis d'une responsabilité envers leurs concitoyens.

Au Québec, le fait que 80% des entreprises de notre armature industrielle comptent moins de 200 employés pose un défi original aux initiatives de la conservation. Ainsi, la planification, la mise en oeuvre de projets ou la production de biens destinés, dit-on souvent, au mieux-être des hommes obligent au discernement. Le coût en ressources et les dommages à l'environnement, encore ignorés dans les coûts de production et reportés au passif des communautés, c'est-à-dire, des consommateurs et des générations futures, doivent dorénavant apparaître au bilan des entreprises, même si leur évaluation en termes monétaires (maladies, pollutions, destructions, etc.) n'est pas toujours facile. Les petites et moyennes entreprises au Québec doivent pouvoir se conformer aux exigences environnementales comme le font la plupart des grandes entreprises. Pour y parvenir, des "technologies appropriées" doivent être mises à contribution pour cette clientèle. En conséquence, on doit la retrouver à tous les niveaux de conception de la chaîne d'intervention, que ce soit de la recherche, de la mise en oeuvre et la rétroaction et à tous les échelons, des ressources humaines du chercheur au professionnel, de l'ouvrier spécialisé au manoeuvre, du patron à l'employé. Pour y arriver, les syndicats, en tant que représentants organisés des forces de travail sur les chantiers et dans les usines doivent être vigilants. Les travailleurs et les comités de travailleurs devront, d'une manière ou d'une autre, avoir leur mot à dire dans la gestion des entreprises pour être susceptibles d'influer fortement sur

l'amélioration de la qualité de l'environnement et partant de la qualité du cadre de vie de la communauté.

C'est aussi le rôle des corporations professionnelles d'inclure dans la formation et la surveillance des activités de leurs membres un volet d'éducation à l'environnement. Favoriser une plus grande ouverture de leurs disciplines vers d'autres champs de connaissances reconnus connexes serait souhaitable. Ainsi, par exemple, l'écologie (du moins ses aspects fondamentaux) devrait dorénavant faire partie intégrante de la formation de l'ingénieur. Cette préoccupation écologique dans le domaine du génie pourrait donner, à moyen et à long termes, des résultats tangibles par la mise en évidence permanente du souci de la récupération, du recyclage et du réemploi des ressources résiduelles utilisées dans les procédés industriels, comme de la récupération systématique de la couche de sol lors de nouvelles constructions érigées en milieux propices à l'agriculture, mais non zonés comme tels... Cette remarque que nous faisons à l'endroit des ingénieurs est également destinée aux urbanistes et aux professionnels de l'aménagement du territoire et s'applique à un grand nombre de disciplines.

Ceux à qui nous déléguons une partie de la conduite de nos affaires, les élus de toutes instances, placés à la gouverne des petites et grandes affaires de la société, peuvent aussi jouer un rôle de premier plan dans la conservation. Ainsi, les gouvernements des paliers supérieurs doivent multiplier les ententes et les accords avec les vis-à-vis des autres provinces, États et pays. Cet effort diplomatique déjà développé par le Québec permettra d'évoluer dans un climat économique qui reconnaît, de part et d'autre des frontières, une même valeur à l'environnement. Il y a, certes, des obstacles à la concertation entre des communautés différentes et souvent éloignées, même lorsqu'elles évoluent dans un cadre économique semblable. C'est le rôle des entités politiques de miser sur ce qui les rapproche. C'est pourquoi, comme mesures susceptibles de remédier aux obstacles d'une telle concertation, se retrouvent la nécessité d'établir un dialogue constant par la mise sur pied de bureaux communs et permanents, l'encouragement aux échanges de personnel entre les administrateurs et une

plus franche circulation des données de base et des informations pertinentes sur les questions d'intérêt commun. Cela aussi est une des formes d'application de la Stratégie de la conservation.

On s'attend au plan national à ce que l'autorité soutienne la réglementation actuelle en matière de protection de l'environnement. En effet, la loi (réglementation) en vigueur au Québec, bien que relativement récente, à peine 15 ans, a quand même démontré, malgré ses déficiences, son utilité à garantir un minimum de bien-être à l'ensemble de la collectivité, en matière de qualité de l'air, de l'eau et du sol. C'est en raison de cette expérience que nous croyons que toute action concertée en matière de réglementation environnementale devrait aller, d'une part, dans le sens d'une amélioration et d'une adaptation de nos lois et règlements à la nouvelle réalité caractérisée par des problèmes environnementaux davantage de nature structurelle que de nature ponctuelle comme l'ont été ceux traités jusqu'ici. D'autre part, l'adaptation des réglementations et des directives aux conditions locales mériterait d'être envisagée, comme nous l'avons déjà recommandée au ministre de l'Environnement.

Les obstacles à une telle concertation se retrouvent au niveau d'imbroglios juridiques déjà existants, dus à un partage interministériel de responsabilités souvent déficient, compte tenu de l'évolution métrique des connaissances en matière de ressources et d'environnement. Elle est caractérisée par l'absence d'une vision à long terme dans l'utilisation des ressources et d'une planification conséquente. Une nouvelle forme de planification stratégique cette fois devra intégrer les importantes fonctions des études prospectives.

Aux niveaux régional et local, la participation éclairée des citoyens et de leurs représentants à l'élaboration des plans directeurs de développement et d'aménagement du territoire est requise. Une vigilance de tous les instants au moment de la mise en oeuvre de projets controversés est tout aussi nécessaire. - Il faut penser globalement, mais agir localement. - Sinon aucune stratégie de conservation, aussi brillante qu'elle soit sur

papier, n'atteindra son achèvement sur le terrain. C'est à ce point qu'il est utile d'être attentif, de faire le lien, et se rendre compte que la planification de l'aménagement, c'est la planification de l'environnement.

À ce stade, les chercheurs des centres spécialisés et des universités, les professionnels des firmes-conseils et les autres scientifiques oeuvrant dans le vaste domaine relié à l'homme et son environnement doivent orienter leurs recherches de manière à y inscrire l'ensemble des préoccupations de conservation qui animent chaque jour davantage notre société. Nous croyons que la recherche en environnement doit déborder les cadres traditionnels dans lesquels elle s'est confinée jusqu'à maintenant. En effet, pour tenir compte davantage du rôle de l'homme dans la conservation, le champs de la recherche doit inclure, en plus des sciences naturelles et du génie, les autres secteurs négligés jusqu'ici en interventions environnementales soit ceux des sciences sociales et humaines. L'interdisciplinarité constitue le moyen indispensable à l'approche intégrée préconisée par la Stratégie pour assurer la place de la conservation dans la perspective d'un développement soutenu. Ce grand principe, si souvent mentionné, ne mériterait-il pas d'être placé, encore aujourd'hui, comme un défi à l'excellence, même si des progrès ont été accomplis.

La concertation interdisciplinaire devrait éviter l'éparpillement des initiatives et la dilapidation conséquente des fonds publics et privés qui y sont consacrés. La diffusion et l'octroi des contrats de recherche, à travers toutes les structures pourvues à cette fin et non exclusivement aux facultés universitaires, auraient pour conséquence de contrer la tendance au cloisonnement encore trop marquée dans ce secteur. Les prémisses de la décennie pour le développement culturel et les objectifs de la Stratégie nous y invitent expressément. D'ailleurs, en de nombreux endroits, on voit apparaître des centres d'excellence.

En guise de conclusion, que l'acteur soit urbain, industriel, agriculteur ou forestier, il faut bien admettre, que que nous soyons, producteur ou consommateur, que l'action menée chez nous, dans le domaine de

l'environnement, repose encore trop souvent sur des habitudes héritées d'un passé récent et sur des conceptions subjectives et partielles du milieu de vie. Elle ne trouve pas encore à s'appuyer sur un ensemble de finalités précises qui pourraient être tirées de l'évolution prévisible de nos sociétés et faire l'objet d'un consensus, bien qu'on en parle beaucoup.

Le développement industriel, on le sait, en épuisant la nature se retourne contre l'homme. Cette prise de conscience, de ce qu'il en coûte à la société par les sous-produits négatifs qu'il a engendrés, fait que, de plus en plus, on s'interroge sur notre avenir, ou mieux sur notre futur. Or, il a déjà commencé, mais, dans un système industriel fragmenté en éléments hétérogènes et contradictoires. On refuse de le reconnaître. Or, ces éléments, dans leur disparité, ne doivent pas être regardés isolément, car ils sont concomitants et interdépendants. Leurs répercussions sur les conditions de la vie humaine constituent un tout menaçant tant pour notre milieu que pour notre cadre de vie.

Il est dès lors impossible d'accepter que se poursuive le jeu irresponsable qui consiste, pour les gouvernements, à laisser les techniques développer le cours illimité de leurs possibilités, au lieu de reconnaître les besoins indispensables, et de donner la priorité à ceux-ci sur des besoins artificiels engendrés par la mécanique du profit sans autre considération.

L'avenir de l'homme ne saurait sortir des ordinateurs comme une fatalité inévitable. Les "tendances lourdes" de la société, y compris l'aspect démographique, ne sont pas irréversibles pour peu qu'une prise de conscience introduise dans l'action politique le poids de valeurs, de cultures, de forces sociales diverses. Elles seules permettent de contrôler les processus socio-économiques qui menacent notre planète.

Évidemment, il ne peut être question d'arrêter la croissance économique, ne serait-ce qu'en raison de la situation du Tiers monde. Il serait pourtant indispensable qu'un sursaut, de nature culturelle cette fois, conduise à transformer une croissance quantitative en amélioration qualitative du niveau de vie et partant du milieu et du cadre de vie.

Nous croyons, pour y arriver, que nous devons faire appel à une rénovation du système scolaire et des moyens de communication de masse en vue:

- d'accroître la créativité des individus en la substituant à la passivité;
- de donner plus de responsabilité aux hommes et aux femmes en vue d'améliorer leur cadre de vie;
- d'encourager le pluralisme social, culturel, technologique par des échanges entre des personnes de différents milieux;
- de définir une politique nouvelle en matière de culture et d'écologie qui engendre une orientation générale de vie où la protection du milieu soit reconnue, soutenue et encouragée.

C'est là notre plus grand défi à l'excellence. C'est ici que la Stratégie de la conservation rejoint les objectifs de la Décennie culturelle de l'UNESCO. Souvenons-nous que les sociétés soucieuses de préserver leur patrimoine culturel et naturel tout en respectant d'abord leur culture profonde renforcent d'autant les conditions de la qualité du cadre de vie chez leurs concitoyens.

Voyons ce qu'en dit Bertrand de Jouvenel dans ce que l'on appelle la civilisation de l'éphémère.

... "Un octogénaire plantait. Des jeunes gens lui demandent: "Quel fruit de ce labour pouvez-vous recueillir?" Il leur répond: "Mes arrières-neveux me devront cet ombrage.

"Dans la fable de La Fontaine je me permets d'en insérer une autre, dit-il. De ces spectateurs je fais des économistes qui disent au vieillard:

- Si vous avez souci de votre prospérité, c'est un bien mauvais calcul que de planter ce chêne qui n'aura atteint sa pleine maturité que lorsqu'il

sera plus vieux que vous n'êtes, c'est-à-dire que vos petits-enfants aujourd'hui vivants auront eux-mêmes disparu. Si vous voulez planter, choisissez des peupliers que, dans vingt-cinq ans d'ici, vos enfants pourront débiter, formant ainsi à leurs enfants un capital qu'ils pourront réinvestir, et par réinvestissements successifs quel ne sera pas le capital qu'ils auront acquis d'ici à un siècle!

Le vieillard répond simplement:

- Oui, mais quel ombrage y aurait-il alors pour ceux qui vivront en ces lieux cent ans et plus après nous?

Ce souci de l'ombrage ménagé aux habitants futurs, quels qu'ils puissent être, c'est un bien autre esprit que celui de l'accumulation du capital, et je regrette fort que l'on applique le beau terme de patrimoine au capital hérité; je voudrais que l'on entendit par patrimoine l'état du domaine de la vie humaine qui est laissé par les générations passées aux générations à venir.

Faisons, dans la fable, intervenir un petit-fils du vieillard. Il demande:

- S'il faut si longtemps à un chêne pour s'éployer, celui sous lequel nous avons pique-niqué dimanche dernier devait avoir été planté quand et par qui?

Le vieillard répond:

- Quand, je ne sais. Mais ce chêne-là avait sûrement été planté avant la naissance de mon père, et probablement avant celle de mon grand-père. Par qui? Comment le savoir?"

C'est donc aux soins de gens depuis longtemps disparus que nous devons des beautés durables, sources de plaisirs actuels. J'espère qu'à notre tour nous en faisons autant...

et par conséquent les succès que nous avons obtenus dans ce domaine. Les résultats obtenus sont très satisfaisants et nous espérons que nous pourrions continuer à travailler dans ce domaine.

Le directeur répond :

Il faut continuer à travailler dans ce domaine et à améliorer nos méthodes de travail.

Il est important de continuer à travailler dans ce domaine et de ne pas perdre de vue les objectifs que nous nous sommes fixés.

Il faut continuer à travailler dans ce domaine et à améliorer nos méthodes de travail. Les résultats obtenus sont très satisfaisants et nous espérons que nous pourrions continuer à travailler dans ce domaine.

Le directeur répond :

Il est important de continuer à travailler dans ce domaine et de ne pas perdre de vue les objectifs que nous nous sommes fixés. Les résultats obtenus sont très satisfaisants et nous espérons que nous pourrions continuer à travailler dans ce domaine.

Le mot "environnement" comme vous l'avez entendu à différentes reprises est souvent mal compris. Il désigne l'ensemble des éléments naturels et sociaux qui entourent l'individu. Mais pour la grande majorité des individus, l'environnement désigne le milieu naturel qui nous entoure. Certains personnes mettent l'accent sur l'aspect biologique, d'autres sur l'aspect social. C'est une réserve de ressources renouvelables et non-renouvelables, ou un dépôt de déchets, qui sont produits et les déchets engendrés par l'activité humaine.

Pour faire encore, l'environnement est aussi composé de tous les éléments qui nous entourent, et qui nous affectent. Il est donc important de ne pas se limiter à l'aspect biologique, mais de prendre en compte l'ensemble de ces éléments. C'est pourquoi il est important de développer une conscience de plus en plus grande du rôle que joue l'homme dans les écosystèmes. L'homme est un être libre. Que nous soyons d'accord ou non, nous sommes tous responsables de nos actions. Nous devons donc agir de manière responsable, et nous devons nous efforcer de protéger l'environnement.

LE SOUTIEN À LA CONSERVATION

LA PARTICIPATION PAR L'ÉDUCATION

Louis LaPierre, Ph.D.

Directeur

Département de biologie

Université de Moncton

Le mot environnement comme vous l'avez entendu à différentes reprises aujourd'hui a une signification différente selon la formation antérieure des individus. Mais pour la grande majorité d'entre nous, l'environnement désigne le milieu naturel qui nous entoure. Certaines personnes mettent l'accent sur l'aspect sauvage; pour d'autres, c'est une réserve de ressources renouvelables et non-renouvelables, ou un dépotoir pour l'entreposage des sous-produits et les déchets engendrés par l'activité humaine.

Pour d'autres encore, l'environnement est perçu comme une force avec laquelle il faut compter, si on ne peut la mater. Ces différents points de vue reflètent, cependant, une prise de conscience de plus en plus grande du rôle que joue l'humain dans les écosystèmes naturels qui favorisent la vie sur la terre. Que nous soyons d'accord ou non, notre survie et notre bien-être dépendent de la santé et de la diversité de ces écosystèmes.

Au cours des vingt dernières années, il s'est développé une sensibilisation croissante de la part des citoyens aux interdépendances entre le progrès économique et le milieu naturel. Cette sensibilisation se manifeste à plusieurs paliers de la société (premier ministre et les pluies acides, citoyens de la Miramichi et les déchets de la prison à Renous).

En tant qu'humain, nous avons tous individuellement et collectivement par l'entremise de nos institutions, l'obligation de préserver la vitalité et la résistance de nos écosystèmes. Afin d'apprendre à vivre en harmonie avec l'environnement naturel, nous devons clairement comprendre que nos activités quotidiennes ont des répercussions directes sur l'environnement et que la société doit s'adapter à comprendre la dynamique des écosystèmes si nous voulons réaliser nos aspirations économiques et sociales. Vivre en harmonie avec l'environnement exige d'abord une volonté d'examiner les valeurs et les attitudes qui sous-tendent nos habitudes de production et de consommation. Cela exige aussi que nous incluons à l'équation du développement les répercussions que nos décisions pourront avoir pour les

génération futures (déchets radioactifs, épuisement des ressources fossiles).

L'interdépendance complexe de la société et de l'environnement peut être résumée sous les quatre thèmes suivants:

1. Un bassin de ressources productives et nécessaires pour le maintien de la vie.
2. Le réceptacle final de tous les produits et déchets engendrés par nos activités.
3. Un modificateur des activités humaines.
4. Un patrimoine à transmettre aux générations futures.

L'environnement comme bassin de ressources productives et nécessaires pour le maintien de la vie

La société dépend de l'environnement pour la satisfaction de ses besoins. En effet, l'environnement répond aux besoins fondamentaux de la vie - air - eau - aliments - abri. L'environnement naturel fournit les matières que nous exploitons: arbres, farine, poisson, minéraux et combustions fossiles. L'environnement fournit aussi des services - des parcs pour le loisir, ou l'eau, le sol et l'air pour la production et les transports.

Ces éléments de l'interaction entre la société et l'environnement font ressortir la nécessité de protéger les systèmes de soutien de la vie sur la planète. Il démontre aussi le défi que pose la gestion des utilisations multiples et concurrentielles de ces ressources. Ainsi on peut rapidement s'apercevoir qu'un développement sain exige une gestion méticuleuse de nos ressources.

L'environnement comme lieu de repos final de tous les produits et déchets

Les activités humaines engendrent une grande diversité de produits et de déchets (3 kilogrammes par personne par jour: 600 000 tonnes annuellement au Nouveau-Brunswick). La résistance inhérente des écosystèmes naturels leur a permis de supporter ces pressions sans dommage substantiel à condition que leurs limites de tolérance soient respectées. Si la société veut s'assurer que la santé des humains et de l'environnement n'est pas indûment menacée, elle doit repenser les méthodes qu'elle utilise présentement afin d'éliminer ces déchets (le recyclage mais avant il faut planifier la production pour ce processus de récupération) et déterminer les niveaux acceptables de risques autant pour l'environnement que pour la santé humaine (cadmium et les cerfs et originaux).

L'environnement comme modificateur des activités humaines

La nature elle-même est une force dynamique et puissante que nous devons comprendre. La formation des sols (la charrue et l'érosion des sols), les conditions météorologiques et la végétation (adaptation des plantes et valeur économique). Ces aspects de l'interaction société-environnement s'insèrent à l'intérieur des cadres des décisions économiques concernant des activités comme la construction, l'agriculture, le forage en haute mer, etc. Nous avons un devoir de comprendre ces phénomènes naturels afin de réduire les risques de pollution et la destruction de notre environnement avant d'entreprendre la mise en chantier.

L'environnement comme patrimoine

L'environnement n'est pas seulement un patrimoine du passé dont peuvent jouir et profiter les citoyens d'aujourd'hui, mais un héritage emprunté aux générations futures. Nous devrions, par conséquent, penser que nous avons un devoir d'assurer que les générations futures aient accès à un héritage biologique aussi riche et diversifié que possible.

Un tour d'horizon nous fait vite réaliser de sérieuses questions sur la qualité de l'héritage que nous laisserons aux générations futures.

1. Les pluies acides, l'anhydride carbonique - la modification du climat mondial.

2. Gestion des ressources génétiques du globe

- les progrès de la biotechnologie

- des souris avec une hormone de croissance humaine qui leur permet de doubler les tailles normales;

- la production des "geep", un mélange de chèvre et de mouton qui est accompli par la fusion des ovules fertilisées;

- la production d'à peu près 1000 variétés de souris spécialisées pour les études scientifiques dont la plus fameuse est la souris de l'Université Harvard qui s'est vue attitrer un brevet le 13 avril;

- en plus, des milliers de plantes ont été génétiquement manipulées afin de leur permettre de mieux satisfaire à nos besoins anthropocentriques;

- on a transmis des gènes de la pie à des plantes de blé afin de les rendre résistantes au froid;

- on a transmis des gènes de hamster à des navets afin de leur permettre de croître dans des milieux contaminés.

3. Extinction des espèces

Les experts nous indiquent que l'extinction des espèces se produit actuellement au rythme d'au moins 10 000 espèces par année.

- plan de gestions de la faune sauvage
- déboisement
- réduction des forêts ombrophiles tropicales au rythme de 7% environ par année.

La croissance de la population humaine et les besoins qu'elle exercera sur l'environnement ne pourra faire autre qu'accentuer les problèmes que nous percevons aujourd'hui (un hectare de terre).

Que nous réserve l'avenir

En étudiant les dilemmes de notre environnement, certains penseurs ont projeté toute une gamme de scénarios mondiaux et je tiens à en souligner quelques-uns.

a) Scénario de la fin du monde

Cette vision est basée sur l'hypothèse que les humains seront incapables d'acquérir et d'appliquer la compréhension, l'imagination et la volonté politique et morale nécessaires afin de trouver des solutions efficaces à ces problèmes et ils finiront en subissant le sort qui a été réservé aux dinosaures.

b) Conservation totalitaire

Cette solution est basée sur l'hypothèse selon laquelle les citoyens du monde industriel connaîtront un réveil plutôt brutal d'ici quelques décennies avec la diminution des ressources (énergie fossile). C'est le paradigme qui fut développé à travers l'Amérique du Nord après l'érosion des années 30 et 40. (Anna Comstock)

c) Expansion et croissance grâce à la technologie

Cette hypothèse, que l'on associe à Herman Kahn, Daniel Bell et Bukminster Fuller, qui suppose que les dilemmes d'aujourd'hui sont soit largement exagérés ou bien qu'ils peuvent être résolus, par de nouvelles formes de technologie de pointe comme, par exemple, le génie génétique. Les valeurs traditionnelles s'allieront aux nouvelles valeurs contemporaines. La croissance dans le monde industrialisé permettra aux pays moins développés de répondre aux besoins fondamentaux des humains et d'avancer vers l'industrialisation, c'est-à-dire vers un monde super-industriel où les problèmes de pollution seront tous maîtrisés, et où les humains auront de plus en plus la maîtrise de la nature.

d) Transformation

Cette hypothèse considère qu'un rythme accéléré de changements amène la civilisation humaine dans une nouvelle étape de son évolution, semblable en importance à la transformation de la société en une société industrielle dont parle Mumford et Toffler. En économie, cette vision transformatrice apparaît, entre autres, dans les écrits de E.F. Schumacher, qui insiste sur le fait que ce sont les gens et la qualité de vie qui devraient primer plutôt que les biens matériels. En sciences, les nouvelles perspectives sont en train de changer la vision de l'univers qui avait été jusqu'à présent celle d'une machine avec ses parties distinctes; on se rend compte davantage que les parties ne peuvent être comprises qu'en relation avec un processus cosmique qui est un tout indivisible.

En résumé, l'interdépendance de la société de l'économie et de l'environnement est beaucoup plus fondamentale et étendue qu'on le pense généralement. Les relations sont complexes, souvent imprévisibles et interdépendantes. Une forme de développement soutenu exige la reconnaissance de ces interdépendances. Il n'est donc plus possible de mettre l'accent sur des problèmes uniques, comme la qualité de l'eau ou de l'air, mais il faut plutôt envisager une gestion à l'échelle mondiale des ressources globales à long terme.

Pour atteindre les objectifs de l'utilisation rationnelle de nos ressources, c'est finalement le comportement des sociétés entières vis-à-vis de la biosphère qui doit changer. Pour vivre en harmonie avec la nature, les sociétés humaines doivent se forger une nouvelle éthique centrée sur l'épanouissement de l'humain. Comme l'indique Merarovic ce renouveau ne pourra se faire que dans le cadre d'un nouvel ordre économique mondial.

L'information, l'éducation et l'opinion publique

La sensibilisation publique est un élément important de la capacité d'une société à traiter les problèmes de l'environnement et du développement. Des rapports antérieurs tel que le rapport "Global 2000" présenté au président des États-Unis avaient souligné que les problèmes du développement des ressources et l'importance de leur bonne utilisation pour notre bien-être sont des questions clés. Selon certains experts, les causes fondamentales de la crise environnementale proviennent du fait que trop de gouvernements et trop de gens prennent encore les ressources renouvelables de la planète pour acquises.

Il faut donc, face à cette situation, faire de plus grands efforts pour mieux sensibiliser le public et obtenir sa participation. Il nous faut une opinion publique bien informée et vigilante si nous voulons obtenir des

changements. Les gouvernements, les organisations bénévoles, les institutions d'enseignement et les médias ont le devoir d'informer la population des questions importantes, surtout au sujet des liens entre l'environnement, le développement et la sécurité. En dernière analyse, c'est l'influence de l'opinion publique qui sera déterminante pour façonner et modifier les politiques présentement en vigueur. Cette opinion publique peut accélérer la transition entre les principes du développement soutenu et les actions concrètes.

Participant: FRANCIS WEIL (Université de Québec)

Nous avons en commun un monde et un avenir. Nous devons par l'entremise de nos institutions et nos disciplines apprendre à ceux qui nous entourent à penser dans une perspective globale et nous engager à établir des attitudes qui verront à protéger notre environnement naturel. L'environnement ne doit pas être aperçu comme l'affaire du ministère de l'Environnement, du Parti vert, des écologistes, c'est l'affaire de nous tous, sociologues, politicologues, philosophes, économistes et scientifiques, car comme Barbara Ward l'a si bien décrit "nous n'avons qu'une terre et tous nous devons être concernés pour son avenir".

Et je vous laisse avec cette citation de Lister Brown en provenance de son livre Building a sustainable nation.

"Depuis la Seconde guerre mondiale, la sécurité nationale a acquis un caractère étonnamment militaire... Pourtant, les menaces à la sécurité viendraient moins maintenant des relations de pays à pays et davantage des relations de l'humanité avec la nature... L'érosion des sols, la détérioration des écosystèmes biologiques de base de la terre, et l'épanouissement des ressources pétrolières menaçant maintenant la sécurité des pays partout".

Les gouvernements, les organisations, les institutions, les individus et les groupes ont la responsabilité de définir la vision de l'avenir et de mettre en œuvre des stratégies pour y parvenir. C'est un processus continu et évolutif. En outre, il est important de reconnaître que les ressources humaines sont un atout majeur pour le développement. Les gouvernements, les organisations, les institutions, les individus et les groupes ont la responsabilité de définir la vision de l'avenir et de mettre en œuvre des stratégies pour y parvenir. C'est un processus continu et évolutif. En outre, il est important de reconnaître que les ressources humaines sont un atout majeur pour le développement.

Il est important de reconnaître que les ressources humaines sont un atout majeur pour le développement. Les gouvernements, les organisations, les institutions, les individus et les groupes ont la responsabilité de définir la vision de l'avenir et de mettre en œuvre des stratégies pour y parvenir. C'est un processus continu et évolutif. En outre, il est important de reconnaître que les ressources humaines sont un atout majeur pour le développement.

Il est important de reconnaître que les ressources humaines sont un atout majeur pour le développement. Les gouvernements, les organisations, les institutions, les individus et les groupes ont la responsabilité de définir la vision de l'avenir et de mettre en œuvre des stratégies pour y parvenir. C'est un processus continu et évolutif. En outre, il est important de reconnaître que les ressources humaines sont un atout majeur pour le développement.

Il est important de reconnaître que les ressources humaines sont un atout majeur pour le développement. Les gouvernements, les organisations, les institutions, les individus et les groupes ont la responsabilité de définir la vision de l'avenir et de mettre en œuvre des stratégies pour y parvenir. C'est un processus continu et évolutif. En outre, il est important de reconnaître que les ressources humaines sont un atout majeur pour le développement.

Francis Weil

TABLE RONDE

Participants: FRANCIS WEIL (Université de Moncton)

GUY RIVERIN (Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales)

VICTORIN N. MALLET (Université de Moncton)

Animateur: BRIAN T. NEWBOLD (Université de Moncton)

Francis Weil

Les quatre conférenciers que nous avons entendus aujourd'hui ont fait un bon travail: ils ont démontré l'ampleur du problème, ils nous ont fait part des solutions envisagées et ils nous ont parlé de ce à quoi nous devons nous attendre pour les générations futures. Je voudrais maintenant vous faire part de mes réactions, et ceci, non pas comme "doyen d'une faculté de sciences et de génie" mais plutôt comme simple citoyen qui se sent concerné.

Ma réaction est viscérale: je suis grandement pessimiste et je crains que nous allons bientôt **dépasser le point de non-retour où il sera devenu impossible de rétablir sur notre planète l'équilibre naturel qui permet de nous protéger contre la pollution.**

En fait, je me sens quelque peu comme les oiseaux dont Louis LaPierre nous a parlé: les morillons et les mallards; à certains moments, je vois une lueur d'espoir lorsque j'entends parler des efforts faits par certains gouvernements, en particulier celui de Madame Brundtland et ceux des autres pays scandinaves. Par contre, à d'autres moments, je crains le pire.

Le problème de pollution auquel l'humanité doit faire face a maintenant atteint une envergure de dimensions formidables. Pour l'attaquer, il nous faut mobiliser l'ensemble complet des hommes et des femmes de la planète: ce n'est que grâce à la contribution individuelle de chacun et chacune que nous pourrons trouver une solution. Or cette collaboration n'existe pas et ceci même si chaque personne est devenue relativement bien sensibilisée au problème. Regardez ce qui se passe dans les forêts tropicales de l'Amazonie, regardez les dégâts causés par les pluies acides, par la diminution de la couche d'ozone, par la désertification au Sahel, par la pollution des eaux douces et des océans. Ce sont là des problèmes qui sont maintenant bien connus: les gens sont au courant, ils s'en préoccupent un peu; mais pas assez pour changer leurs mauvaises habitudes. Je crains que ce changement d'habitude n'arrivera que lorsqu'il sera trop tard.

On sait qu'un problème existe mais nous pensons que c'est aux "autres" de faire quelque chose pour en trouver une solution. Nous ne nous rendons pas compte que notre souci universel de **matérialisme** et de **consommation à outrance** ne fait qu'empirer les choses.

Pour illustrer ma pensée, j'aimerais donner l'exemple suivant: les professeurs de cette université, comme tous les autres groupes que je connais, d'ailleurs, exigent, lors des négociations de convention collective, des salaires de plus en plus élevés. Du point de vue d'une société matérialiste, cela se comprend parfaitement. Par contre, il faut se rendre compte que ces augmentations vont accroître la consommation, c'est-à-dire contribuer à un plus grand gaspillage des ressources naturelles (au détriment d'ailleurs du bien-être des gens des pays du Sud), à une plus grande production de déchets toxiques polluants et à une destruction de la Nature. Notre société n'a pas encore compris que, si l'on veut survivre à long terme, il faudra trouver une formule qui n'encourage pas à la consommation à outrance, mais qui met plutôt l'emphase sur une vie saine pour l'ensemble de l'humanité.

Les exemples donnés par les conférenciers ont montré que **l'Homme veut se substituer à la Nature**. Et c'est ceci qui me fait peur. Malgré tout son savoir, l'Homme ne peut pas prévoir les conséquences désastreuses de ses actes. L'Homme n'a pas le droit de décider, par exemple, que certaines espèces animales auront le droit de survivre et que d'autres devront disparaître. Ce faisant, il s'attaque à la balance très délicate que seule la Nature peut connaître.

Que ce soit au Nord ou au Sud, nous sommes dans **une course à l'autodestruction**. Le cri d'alarme de la **Commission Brundtland** vise à nous faire comprendre que l'on ne peut pas continuer à gaspiller énergie et ressources naturelles au rythme actuel, sans affecter tout l'équilibre des écosystèmes sur l'ensemble de la planète.

Comme conclusion, permettez-moi de poser une question: sommes-nous capables de créer une nouvelle façon de vivre dans une société

industrielle, une façon où chacun et chacune comprendront leurs rôles et sauront respecter tous les animaux et les végétaux qui les entourent? C'est à vous de répondre à la question.

Guy Riverin

Comme les conférenciers ont très bien couvert les sujets qui leur furent assignés, je m'attarderai à commenter au sujet de la participation publique et son influence sur les décideurs, puisqu'à quelques reprises au cours du colloque on a mis cette influence en doute.

Au départ, il faut noter qu'au cours des 20 dernières années les questions environnementales se sont constamment retrouvées parmi les 3 grandes priorités y compris les questions économiques, d'emploi et d'inflation, ayant été identifiées dans tous les sondages comme nécessitant une action de la part des gouvernements.

Ainsi au cours des années 70 on a assisté à la création des partis "verts" en Europe, des groupes d'intérêt environnementaux, de ministères ou départements de l'environnement dans les différentes structures gouvernementales et enfin de procédures d'évaluation environnementale, telles le Processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE) du gouvernement fédéral et d'autres créés par la suite dans presque chacune des provinces. En effet, la participation et la consultation publique sont au coeur de ces procédures d'évaluation environnementale.

Les années 80, par contre, nous ont amené à nous pencher sur des questions plus vastes concernant la conservation telles les stratégies de conservation, les bilans sur l'état de l'environnement et le concept d'aménagement équilibré des ressources tels que proposé par la Commission

Brundtland et le Groupe de travail sur le développement et l'économie du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement.

Comme on peut le voir, il a fallu presque deux décennies pour mettre en place les institutions et développer les stratégies et programmes nécessaires pour la préservation de l'environnement qui a fait l'objet de sondages depuis 20 ans. La pression publique n'a pas diminué et les propositions de réforme se multiplient.

Par exemple, le PEEE fait présentement l'objet de propositions de réforme. Bien qu'il ait connu beaucoup de succès à l'étape de l'examen public (35 examens publics dont les résultats furent acceptés par le gouvernement), le processus fédéral a beaucoup été critiqué particulièrement en ce qui concerne l'application qu'en font les ministères à l'étape initiale. Ainsi le Cabinet demandait au Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE) d'aller de l'avant avec un programme de consultation publique qui a duré un an et dont les résultats seront soumis au Cabinet par le ministre de l'Environnement sous forme de propositions de réforme. Le Québec et l'Ontario ont eux aussi déclenché une révision de leurs procédures d'évaluation environnementale. De plus, récemment, plusieurs gouvernements ont inclus l'environnement dans leur programme de campagne électorale. Tout laisse indiquer qu'il en sera de même pour l'élection fédérale prochaine.

En conclusion, l'environnement demeure une des questions principales de l'heure. Beaucoup de progrès ont été faits depuis 20 ans mais il y a encore beaucoup à faire. La participation publique a contribué beaucoup à sensibiliser les décideurs aux questions environnementales. Comme les stratégies ont été développées, les gouvernements se doivent de mettre en place des programmes d'éducation du public et des promoteurs de projets visant la conservation des ressources et la préservation de l'environnement. Un public éduqué pourra mieux influencer les politiciens car ce sont eux qui ont le pouvoir de décider étant les seuls responsables à l'électorat. Il faut

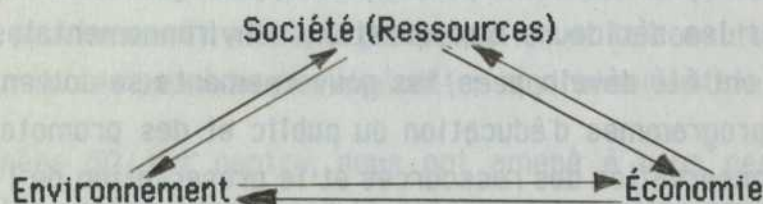
cependant accepter que les changements nécessaires ne peuvent se réaliser qu'à long terme.

Victorin N. Mallet

Il me fait énormément plaisir d'avoir la chance de vous adresser quelques mots cet après-midi. Les problèmes de l'environnement nous concernent tous car chacun d'entre nous y contribue quelque chose soit par notre activité, soit par notre inactivité. Il revient donc à chacun de nous de faire notre petite part pour remédier à la situation en y apportant notre contribution. C'est à partir de la contribution collective de chacun que nous trouverons des solutions aux problèmes actuels et futurs.

Aujourd'hui, nous avons écouté avec attention quatre conférenciers de marque nous livrer leur message. En les écoutant on avait parfois l'impression que le message était pessimiste, c'est-à-dire que les dommages causés à l'environnement sont irréversibles. Je voudrais croire le contraire quoique je suis prêt à admettre que dans certains cas ça "frise" la vérité.

Vous connaissez sans doute très bien le fameux triangle



Les trois thèmes sont inévitablement liés par le fait que d'une part la population mondiale connaît une croissance incontrôlée; elle puise dans les

ressources non-renouvelables de notre planète partiellement pour se nourrir, partiellement pour s'habiller, se réchauffer; pour des raisons économiques, quoi! Ce faisant il se produit un impact écologique qui est souvent négatif. À titre d'exemple on n'a qu'à penser aux minerais et au pétrole brut.

Notre conférencier de ce matin, M. Raymond Côté, nous a présenté le thème de l'environnement dans une perspective mondiale, il nous a parlé des événements et des regroupements qui ont permis d'établir une politique globale de l'environnement. Il nous a parlé des initiatives canadiennes dans le cadre de cette perspective internationale pour enfin nous situer dans le contexte des provinces maritimes. Il semblerait que seule l'Île-du-Prince-Édouard a déjà établi une politique de protection de l'environnement.

Notre deuxième conférencier, M. Léandre Desjardins, nous a parlé des "Problèmes environnementaux non-solutionnés au moyen d'un développement économique durable".

M. Desjardins a abordé le problème du point de vue philosophique. Il a commencé par nous faire un bref historique du développement technologique de concert avec la pensée philosophique.

Il a vanté le besoin d'harmonie entre les humains et entre les humains et la nature. Selon M. Desjardins, l'étude de l'environnement offre une opportunité idéale pour des études multidisciplinaires où non seulement les scientifiques sont impliqués mais aussi les humanistes et la population. Pour un développement économique durable, les modèles économiques actuels sont inadéquats. À titre d'exemple, il s'est demandé pourquoi les subventions vont aux grandes entreprises ce qui amène inévitablement la disparition de la petite entreprise.

Cela ne donne pas un développement durable! Il a posé la question:

"Est-ce qu'il ne devrait pas y avoir une limite à l'économie?"

L'usage des pesticides, l'érosion des sols (la monoculture) ne sont que des exemples du résultat d'une pauvre gestion de l'économie. Il faut ré-équilibrer les priorités accordées au modèle économique. En somme, il y a beaucoup de données mais peu de réflexions!

Notre troisième conférencier, Marcel Junius, nous a parlé des stratégies de conservation au Québec. Il a commencé par faire le point historique: La déclaration des droits de l'homme - 1948; les droits sur l'environnement - 1972. "Au Québec: la situation bouge depuis le début des années '80". Il a mentionné la stratégie mondiale de la conservation où 100 pays ont participé à une meilleure planification de l'économie.

Selon M. Junius, l'économie ne peut plus constituer l'unique argument de développement, par exemple il faut voir à l'élimination des pluies acides. Il a donné plusieurs exemples de problèmes de pollution au Québec et a signalé que l'élimination des déchets est une priorité. Il a dit que la production agricole génère moins de calories qu'elle en produit. On doit viser vers une agriculture biologique. Il a posé la question:

"Est-ce que le défrichage lui-même ne constitue pas une attaque à l'environnement?"

Notre quatrième conférencier, M. Louis LaPierre, a été plus pragmatique. Il a parlé du soutien à la conservation, de la participation du public et de l'éducation dans sa "vision de l'environnement".

"L'Environnement, c'est tout le monde", a-t-il dit!

D'après M. Lapierre, au Nouveau-Brunswick on produit 700 000 tonnes de déchets annuellement et il y a 250 dépotoirs. Selon lui si les contenants et les matériaux étaient biodégradables, il y aurait moins de problèmes.

De plus il y a une croissance incontrôlée de la population mondiale. À qui va t'on distribuer les ressources?

Personnellement, je constate qu'il y a beaucoup de problèmes environnementaux mais je crois qu'il existe des solutions à pratiquement tous ces problèmes.

Ces solutions sont coûteuses et chacun de nous doit avoir la volonté d'agir. On peut blâmer les politiciens pour leur inactivité mais les politiciens réagissent à la volonté du peuple. Tant que les peuples de la terre se préoccupent surtout de leurs besoins personnels et que leur objectif premier sera "de devenir riche" il sera difficile de remédier aux problèmes de l'environnement. Tant que les peuples de la terre n'auront de quoi se mettre sous la dent et se chauffer, les problèmes de l'environnement ne seront pas résolus.

À mon avis, il doit y avoir un juste milieu entre l'aisance économique, l'usage des ressources naturelles et l'environnement. Une chose est certaine c'est en discutant qu'on arrivera à trouver les solutions. Pour les implanter il faudra une volonté mondiale et politique. Moi je dis, commençons par nous rendre compte de notre propre contribution à la pollution de l'environnement. Après, nous serons mieux en mesure d'apprécier que les solutions ne sont pas faciles et peut-être ferons-nous un effort personnel pour améliorer la situation!





acfas

**Association 2730 Côte Ste-Catherine
canadienne-française Montréal, Québec
pour l'avancement Canada, H3T 1B7
des sciences**

Pour commandes téléphoniques: (514) 342-1411

Conception graphique: Michel Lepage